

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES

Magazine d'informations / n°02 / automne 2015



TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

**Maison de l'Enfant :
ouverture de la nouvelle Crèche**



VIE COMMUNAUTAIRE

Le Pacte Fiscal et Financier



VIE ECONOMIQUE

**HERMES : ouverture de la
manufacture d'Héricourt
le 12 octobre 2015**

Inauguration du stade Synthétique de Brévilliers

Le stade synthétique de Brévilliers a été inauguré Vendredi 19 juin 2015, en présence des licenciés des cinq clubs de football que compte la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.



Michel Claudel, Maire de Brévilliers, Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes, Yves Krattinger, Président du Conseil Départemental, Jean-Michel Villaumé Député de la Haute-Saône, Jean-Pierre Michel, ancien Sénateur de la Haute-Saône, et de Jean-Luc Blondel, Sous-préfet de

Lure ont procédé au traditionnel coupé de ruban.

Commencés au mois de mai 2014, les travaux du stade et du bâtiment des vestiaires ont été achevés au mois de janvier 2015.

L'option synthétique a été retenue par les élus communautaires car elle offre l'avantage d'une utilisation intensive indépendamment des conditions météorologiques. Par ailleurs l'entretien est facile, un brossage mécanique tous les 15 jours suffit pour un nettoyage en profondeur.

Un grillage rigide et soudé clôture le périmètre de l'ensemble du stade. Une main courante et une bande pavée d'un mètre de largeur bordent la totalité de l'aire de jeu. Côté Brévilliers en bordure du terrain un espace en gazon naturel est réservé à l'échauffement des joueurs.

Le bâtiment des vestiaires a été réceptionné au mois de janvier 2015, moins d'une année après son lancement. Cet édifice fonctionnel est un Bâtiment à Basse Consommation d'énergie il comprend quatre vestiaires avec douches pour les joueurs, deux vestiaires avec douches pour les arbitres, un espace de rangement et un espace à vivre, la buvette.

Ce nouvel équipement est ouvert à tous les publics. Il permet à tous les habitants de bénéficier des vertus du sport pour leur bien-être et leur santé Michel Claudel, Maire de Brévilliers, a tenu de dire : « la commune de Brévilliers s'est proposée spontanément pour installer ce synthétique sur un terrain déjà existant. Nous avons choisi de baptiser les vestiaires « Pierre Batoz » en mémoire de l'ancien Maire du Village ».

Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes a salué le travail des entreprises et a dit : « depuis le mois de février 2015 chacun des clubs de la Communauté de Communes accède au synthétique et en près de quatre mois ce sont près de 700 joueurs par semaine qui viennent s'entraîner dans le cadre de créneaux horaires sagement arbitrés. »

Yves Krattinger, Président du Département a souligné le dynamisme des élus du Pays d'Héricourt et a approuvé la réalisation en ces termes : « Lorsqu'on travaille pour la jeunesse on assure l'avenir ».

Le coût total de l'opération s'est élevé à 1 131 114 € dont 789 260 € pour le synthétique, 341 854 € pour les vestiaires.

Ce projet a été subventionné à 64,75 % soit 732 495 € répartis comme suit :

- Etat (DETR) 335 495 €,
- Région Franche-Comté dans le cadre du Contrat de Pays 155 000 €,
- Conseil Départemental de la Haute-Saône 152 000 €,
- Fédération Française de Football 50 000 €,
- 40 000 € proviennent de la réserve parlementaire de l'ancien Sénateur de la Haute-Saône, Jean-Pierre Michel.
- La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a financé pour sa part 35,25 % du projet, soit 398 619 €.

Editorial



La ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt vous présentent le deuxième numéro du magazine communal et intercommunal. Il comporte également quelques pages d'actualités sur les villages.

Le redressement des comptes publics se traduit, cette année et jusqu'à 2017, par une baisse des dotations que l'Etat apporte aux communes et à la CCPH.

Pour en limiter les effets, la ville d'Héricourt, la CCPH et tous les villages ont conclu un pacte fiscal qui permet le gel voire la baisse des impôts locaux.

La mutualisation de nos services et le transfert de l'école de musique d'Héricourt à la CCPH permettent également de consolider nos ressources.

Nos collectivités poursuivent avec efficacité le développement des services à la population, en particulier en direction des familles et de la jeunesse.

L'ouverture en début d'année du SIB (Synthétique Intercommunal de Bréviillers) conforte la pratique sportive de 700 jeunes inscrits dans les 5 clubs de football du Pays d'Héricourt.

L'ouverture début septembre de la Maison de l'Enfant (crèche étendue de 20 à 30 places) répond à l'attente des familles qui choisissent ce mode de garde pour les petits et complète l'offre des 230 assistantes maternelles présentes sur les 20 communes.

L'année 2015 est marquée également par d'autres grands travaux :

- L'achèvement des travaux de rénovation thermique et

de la demi-pension du collège Pierre et Marie Curie soit plus de 4 millions d'euros d'investissement réalisés par le Conseil Départemental.

- La rectification du virage de la Guinguette de la verdure qui améliore de façon importante la RD438 sur l'itinéraire Lure - Montbéliard.

- Enfin, le lancement des travaux de l'échangeur de Sevenans, un investissement de 120 millions d'euros qui permettra de fluidifier le trafic et de faire sauter les bouchons en direction de l'A36.

Sur le plan économique et de l'emploi, les 100 premiers salariés d'Hermès arrivent sur le site du Pâquis à Héricourt, où les abords (rue Bardot et rue de la Manufacture) ont été totalement rénovés et éclairés.

Plusieurs autres implantations ont été concrétisées aux Guinnottes 1 et 2.

A présent commercialisée à 90%, la CCPH va lancer la troisième tranche des Guinnottes dès 2016 sur 10 hectares supplémentaires.

En dernier lieu, je veux évoquer la mise en place de la redevance incitative (collecte en porte à porte des bacs jaunes pour le tri) pour toutes les communes.

Vos efforts pour le tri permettent de réduire le montant de vos factures.

Avec le soutien des collectivités locales, l'association « Musiques en Pays d'Héricourt » a concocté un programme musical de très grande qualité pour la saison 2015 - 2016.

La venue de l'orchestre Victor Hugo de Franche-Comté, le 12 février 2016 à la Cavalerie, et le concert « Orgue et Voix » avec Elise Rollin et Marc Mauillon, le 14 mai 2016 à l'Eglise Saint Christophe, constitueront des événements culturels majeurs à ne surtout pas manquer.

Aussi je vous invite à venir participer aux principales manifestations culturelles et animations à venir, Fête de la Saint-Nicolas, Concerts de l'Orchestre d'Harmonie, 10 kilomètres d'Héricourt...

Ce magazine qui vous est proposé montre l'énergie de notre territoire. Rassemblés nous poursuivons notre travail pour rendre notre Pays d'Héricourt et la ville d'Héricourt plus agréables et plus attrayants.

Bien cordialement

Burkhalter

Fernand BURKHALTER

Maire d'Héricourt
Président de la Communauté de
Communes du Pays d'Héricourt

Directeur de la publication : **Fernand BURKHALTER**

Délégué à la Communication CPPH : Vice-président **Jean-Claude KUBLER** Maire de Châlonvillars.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : André AUBERT - Bernadette THEVENIN

Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal : Octobre 2015

Maison de l'Enfant : ouverture de la nouvelle Crèche

Commencée au mois d'octobre 2014, la construction de la nouvelle crèche, à la Maison de l'Enfant, est terminée. Les délais de réalisation de cet important chantier ont été conformes aux prévisions et la nouvelle crèche a ouvert ses portes le 24 août 2015 comme annoncé.



crèche ainsi que les espaces mutualisés avec le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM).

Avec son toit plat, cette nouvelle construction basse consommation d'énergie (BBC) ne masque pas l'ancien bâtiment.

L'ensemble dispose d'une surface globale de 732 m². Le multi-accueil dispose d'une surface de 310 m² ; cette surface se distribue sur six chambres d'une capacité de 5 lits chacune soit trente places, elle compte aussi : un hall d'accueil sécurisé, une biberonnerie, une lingerie, un local poussette, les vestiaires du personnel, un bureau de direction, une salle d'activités et des sanitaires.

Les travaux de requalification du rez-de-chaussée de la Maison de l'Enfant pour le RPAM ont commencé au mois de septembre 2015. Ces travaux dureront trois mois et demi. Le RPAM disposera de 252 m² : un hall d'accueil pour les assistantes maternelles, deux bureaux, un vestiaire, une salle d'activités, un coin linge, un espace calme et des sanitaires.

168 m² d'espaces seront mutualisés : office de réchauffage, salle de motricité et d'activités.

Ce projet d'importance, à l'échelle du Pays d'Héricourt, permet de répondre au mieux aux demandes d'inscriptions toujours plus nombreuses.

Fonctionnel, ce nouveau bâtiment est conçu pour être accessible aux personnes à mobilité réduite. Dédié au multi-accueil il comprend la nouvelle

Plan de Financement :

DEPENSES		RECETTES	
Honoraires (Maîtrise d'œuvre, SPS, bureaux de contrôle)	96 500 €	DETR 25%	276 550 €
Coût travaux - VRD	980 000 €	CAF MULTI ACCUEIL 22,3%	246 800 €
Mobilier et informatique	20 000 €	PACT Département 12.7%	140 550 €
		REGION Plan de relance 12.7%	140 550 €
Divers	10 000 €	Fonds propres 27,3%	302 050 €
TOTAL	1 106 500 €	TOTAL 100 %	1 106 500 €

Le Pacte Fiscal et Financier : un outil pour assurer le gel des impôts locaux

Dans un contexte de réduction des financements publics, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et ses vingt communes membres ont élaboré et approuvé le Pacte Fiscal et Financier.

Pourquoi un Pacte Fiscal et Financier ?

Le Pacte Fiscal et Financier est une convention entre la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et ses vingt communes membres. Il pallie significativement la diminution des aides de l'Etat et tend à limiter le plus possible la pression fiscale sur les contribuables du Pays d'Héricourt. En 2017,

notre territoire aura vu ses dotations d'Etat baisser de 1,4 millions d'euros sur 4 années d'exercice budgétaires (Cf. tableau ci-contre). La mise en action du Pacte Fiscal et Financier, anticipe et prépare cette évolution.

Qui plus est, le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales (FPIC) qui est un mécanisme de redistribution en faveur des collectivités pauvres, dont nous faisons partie, n'est absolument pas garanti car subordonné aux efforts de collectivisation de la fiscalité de notre intercommunalité.

Pour exemple, le FPIC perçu par les 20 communes, au titre de l'exercice budgétaire 2015 est de l'ordre de 448 000 €, il résulte en partie des transferts qui ont déjà été conduits, comme par exemple celui de la Médiathèque.

Le Pacte Fiscal et Financier vise à optimiser, en les collectivisant, les res-

sources fiscales des collectivités locales (Communes et Communauté de Communes) et les aides de l'Etat, qui sont nécessaires au bon fonctionnement des services et aux investissements du bloc communal : Ville, Communauté de Communes et Villages

Baisse des dotations de l'Etat dans le cadre de la contribution au redressement des finances publiques

2014	- 77 240 €
2015	- 267 713 €
2016	- 458 186 €
2017	- 648 658 €
Total	1 451 797 €

Les Objectifs du Pacte Fiscal et Financier

Pour l'exercice budgétaire 2015, il a été décidé de l'activation d'un premier levier fiscal communautaire dont les objectifs sont :

- assurer au mieux le gel de la Fiscalité au sein du bloc communal,
- optimiser le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) qui mesure le degré de la mise en commun de la fiscalité des communes au profit de la Communauté des Communes du Pays d'Héricourt. (Le CIF est le rapport entre la fiscalité perçue par la CCPH et le montant total de la fiscalité perçue par la CCPH et les Communes qui la composent ; le CIF est un critère important dans la détermination du montant du FPIC et de la Dotation Globale de Financement versée par l'Etat),
- veiller à conserver le bénéfice du FCIP pour les années à venir en favorisant les actions d'intégration,
- garantir une neutralité fiscale pour les contribuables,
- garantir une neutralité budgétaire pour les communes qui devront être compensées.



Mediathèque François Mitterrand transférée à la Communauté de Communes en 2012

4 actions phares pour la période 2015 - 2020

- transférer des compétences à vocation intercommunale,
- pour assurer le gel global des impôts locaux augmenter prioritairement la fiscalité communautaire,
- viser l'équité fiscale, financière et budgétaire,
- favoriser la mutualisation des services.

Transfert de l'Ecole de Musique : un service à vocation intercommunale dès 2016

Avec un effectif de 324 élèves au 31 mai 2015, l'Ecole de Musique rayonne sur l'ensemble du Pays d'Héricourt. Fréquentée à 54 % par des élèves domiciliés à l'extérieur de la ville centre, l'Ecole de Musique est un équipement à vocation intercommunale.



Ecole de Musique

Un transfert qui répond aux critères du Pacte Fiscal et Financier.

Le transfert de compétence de l'Ecole de Musique de la Ville d'Héricourt vers la Communauté de communes du Pays d'Héricourt répond à l'ensemble des critères qui ont été énoncés à la constitution du Pacte Fiscal et Financier. (Cf article à ce propos page 5)

En effet, la mise en œuvre de la procédure de transfert de l'Ecole de Musique est indispensable à la poursuite de la

dynamique fiscale de la CCPH car ce transfert de compétence d'un établissement à vocation intercommunale, favorise la mutualisation des services et assoit l'équité fiscale, financière et budgétaire entre tous les contribuables du bloc communal composé de la Ville, la Communauté de Communes et les 19 villages.

Les gains obtenus pour la collectivité et les contribuables sont importants.

Aussi ce transfert de compétence permet dans le cadre du Pacte Fiscal et Financier de bénéficier de 100 000 € d'aides supplémentaires de la part de l'Etat pour le financement du fonctionnement de cette infrastructure, soit une aide cumulée de 500 000 € jusqu'en 2020.

Par ailleurs, ce transfert conforte notre Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) et laisse envisager pour les années à venir le maintien du montant du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales (FCIP) versé en notre faveur dans un ordre proche de ce que nous obtenons aujourd'hui (448 000 € exercice 2015) soit un montant cumulé espéré à 3 millions d'euros jusqu'en 2020.

Le transfert de l'Ecole de Musique permet de consolider 3,5 millions d'euros de recettes complémentaires pour notre territoire d'ici 2020. Il assurera la pérennité de l'Ecole de Musique dans les conditions de fonctionnement que nous lui connaissons aujourd'hui, sans efforts supplémentaires de la part des contribuables.

La communautarisation des services, des infrastructures et des moyens financiers de notre territoire, constitue avec notre politique d'habitat et de développement économique, la garantie de la préservation des intérêts de tous les habitants.

Un projet de parc éolien à Saulnot

Le Grenelle de l'Environnement qui a donné lieu aux lois Grenelle 1 (3 août 2009) et Grenelle 2 (12 juillet 2010) vise à prendre des décisions à long terme en matière de sauvegarde de l'environnement.

Les options retenues par le législateur incitent à la préservation de la biodiversité et encouragent le développement des énergies renouvelables afin de baisser significativement les émissions de gaz à effet de serre. L'énergie éolienne est au cœur de cette mutation énergétique. En 2020, suivant les objectifs assignés par le Grenelle de l'Environnement, l'énergie éolienne devra représenter 10 % de la production électrique totale et 70 % de la production électrique renouvelable. Pour ce faire 8 000 éoliennes terrestres devront être installées, soit 500 installations par an au minimum jusqu'à cette date.

Dans le cadre de ce dispositif national de préservation de l'environnement, la Commune de Saulnot a le projet de réaliser sur son territoire un parc éolien. Composé de huit éoliennes ce parc sera implanté du côté des crêtes du Pré Renaud, de Charmeau-Bignolet et du Bois du Triage.

Le Conseil Communautaire a apporté à l'unanimité (moins une abstention) son soutien à ce projet lors de l'assemblée qui s'est tenue le 25 juin 2015.

La société Opale Energies Naturelles basée à Fontain dans le Doubs a été retenue pour ce projet. Elle réalisera, à sa charge, l'ensemble des études de développement nécessaires pour déposer une Demande d'Autorisation Unique (DAU) auprès de la direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Ces études à réaliser consistent entre autres à l'étude du vent, à l'étude foncière, à l'identification des contraintes et des servitudes, à la réalisation des études environnementales (avifaune, faune et flore) à l'étude d'impact ainsi que le volet paysager et à toutes les études du dossier d'autorisation unique (étude de danger, acoustique, accès, défrichement).

Ce projet représente un investissement de 60 millions d'euros et ses retombées économiques et fiscales seront très importantes pour le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Environ 20 %, soit 12 millions d'euros du montant de cet investissement seront sous-traités à des entreprises locales, notamment pour les lots de voiries, terrassements et réseau. Deux emplois seront créés pour assurer l'exploitation et la maintenance du site. Chaque année, le produit fiscal pour la Commune de Saulnot sera de l'ordre 150 000 €, soit un montant équivalent aux recettes forestières annuelles. Cette recette fiscale sera assurée pour une durée de quinze années renouvelable une fois. Aussi cette nouvelle ressource financière compensera la baisse des dotations de l'Etat et permettra de réduire la pression fiscale sur les habitants.



Gilles Goszka Maire délégué de Corcellles et Christian Gaussin Maire de Saulnot

Le projet éolien de Saulnot quelques chiffres et calendrier des opérations à venir :

- 8 machines d'une puissance unitaire de 2.5 Mégawatts
- Hauteur du mât 120 mètres, hauteur totale bout de pale 180 mètres,
- Puissance du parc de Saulnot : 20 MW
- Production annuelle du parc de Saulnot : 45 Gwh/an soit l'équivalent en consommation d'une population de 18 000 habitants (base 2500 kWh / personne)

CALENDRIER :

- 2015 : réalisation des expertises environnementales et installation d'un mât de mesure sur site.
- Juin 2016 : dépôt dossier demande d'autorisation unique
- Juin 2017 : autorisation préfectorale
- Juillet 2018 : début de la construction du Parc
- Septembre 2019 : mise en service.



CRF Bretegnier : 2 millions d'euros d'investissement

La Fondation Arc-en-Ciel, gestionnaire de huit établissements de soins, d'accueil et de service à la personne en Franche-Comté, vit actuellement une période de transition.



Extension CRF BRETEGNIER

L'activité évolue. Les pathologies des personnes accueillies deviennent de plus en plus lourdes et complexes (maladie d'Alzheimer, AVC, maladies cardio-respiratoires, troubles neurologiques, cancers, troubles du comportement...). De nouvelles solutions et de nouveaux moyens doivent être trouvés afin de faire face à ces besoins émergents.

C'est pourquoi la Fondation Arc-en-Ciel a pris la décision d'entamer un nouveau cycle de rénovation et d'extension du CRF.

Des investissements pour le bien-être des usagers de cet établissement ont été engagés pour l'année 2015.

Au Centre de Réadaptation Fonctionnelle Bretegnier un nouveau bâtiment est en cours de construction à l'arrière de l'actuel établissement. Il s'agit d'un immeuble en forme de cube d'une superficie de 400 m² répartis sur deux étages. Ce nouveau bâtiment permettra d'augmenter l'offre en salles de kinésithérapie et en bureaux pour les professionnels.

Le coût de ces travaux est estimé à 2 millions d'euros. Ce programme de construction est financé par un emprunt de 2 millions d'euros.

L'intérêt du CRF pour la Commune d'Héricourt étant plus qu'évident, la ville d'Héricourt, sollicitée par la fondation Arc-en-Ciel, a accordé sa garantie pour 40 % du montant de cet emprunt, soit 800 000 €.

Le Conseil Départemental de la Haute-Saône, sollicité de même, a apporté sa garantie pour un montant identique (40%).

Le CRF Bretegnier compte 106 lits, emploie plus de 200 personnes et accueille quotidiennement environ 50 patients
Un nouvel investissement de 2 millions d'euros

Centre de Réadaptation Fonctionnelle Bretegnier
Centre de convalescence
Adresse : 14 Rue du Dr Gaulier, 70400 Héricourt
Téléphone : 03 84 46 56 56



Haute Lizaine Pays d'Héricourt



Née en 1996 l'Esperance Sportive Haute Lizaine (ESHL) a été rebaptisée Haute Lizaine Pays d'Héricourt (HLPH). La nouvelle dénomination a été validée par les instances locales et départementales.

Le choix de cette nouvelle dénomination a été décidé pour mieux coller à la réalité du terrain, en effet la plupart des joueurs proviennent essentiellement du territoire communautaire, ville centre et villages. En cette période de reprise, HLPH comptait au 1er septembre, un effectif total de 208 joueurs dont 80 seniors et 20 "U18". Ce chiffre était susceptible d'évoluer car les inscriptions à l'école de foot n'étaient pas closes. Les dirigeants escomptent sur un effectif de plus de 300 joueurs, pour la saison 2015 / 2016. Pour l'heure, cet effectif permet

au club d'aligner quatre équipes seniors et plusieurs équipes de jeunes. Les dirigeants sont animés par la volonté de faire jouer l'ensemble des licenciés.

Grégory Claude, habitant de Chagey, est devenu l'entraîneur de l'équipe fanion. L'objectif de la saison est le maintien et réaliser quelques performances dans les différentes coupes. Thomas Jacquel et Izaac Pozuelo dirigeront l'équipe B, Laurent Lanselle et David Resende s'occuperont de la C et Eric Steib entrainera l'équipe D.



Contact

Siège : Stade municipal de Chagey

Présidents :

Pascal MONNIER : 06-35-66-49-58

et Isaac POZUELO 06-76-18-78-85

HERMES : ouverture de la manufacture d'

Le 9 juillet 2013 le groupe HERMES annonçait dans un communiqué de presse la création de deux manufactures dédiées à ses activités artisanales de maroquinerie, l'une basée à Héricourt l'autre dans le P.

Après 18 mois de travaux, le site héricourtois du groupe HERMES est achevé. Le 12 octobre 2015, les artisans prendront possession des lieux et commenceront leurs activités.

Sur le site du Pâquis, les travaux de construction du bâtiment de la manufacture de maroquinerie ont débuté à l'automne 2014. La pose symbolique de la première pierre par Guillaume de Seynes, Directeur Gé-

néral d'HERMES a eu lieu le 21 janvier 2015 en présence de Fernand Burkhalter Maire d'Héricourt et président de la CCPH et Jean-Michel Villamé Député de la Haute-Saône.

La manufacture d'Héricourt s'étend sur 5 000 m² de locaux. Ce nouvel ensemble immobilier est ouvert sur un verger conservatoire de 1 700 m² et un espace parking de 140 places. Le Pôle Franche-Comté de maroqui-

nerie du Groupe HERMES atteindra sa pleine puissance à l'horizon 2020. A Héricourt, l'activité débutera avec une centaine d'artisans. A terme l'effectif héricourtois comptera 280 personnes. En effet HERMES privilégie les sites à taille humaine qui favorisent le lien social.

La production de la manufacture d'Héricourt démarrera avec l'emblématique sac Kelly dessiné en 1935



Les Guinnottes III

La zone d'activités des Guinnottes I (15 hectares) et la zone d'activités des Guinnottes II (13 hectares) accueillent des entreprises compétitives, innovantes et créatrices d'emplois :

- Guinnottes 1 : Alios Ingénierie, Monnier, Gaussin, SMA INTER ACAI, Pyrenni, Ienn, Sopréma, Someca, Thévenin Ducrot Distribution, DIRE EST, Hôtel d'Entreprises
- Guinnottes 2 : X-NOV, Transport Bertrand, Leclerc - Drive, Restaurant McDonald, Kubota, Didier distribution, Z manutention, ADAPEI (ESAT et logistique)

Aujourd'hui, ces deux zones faute d'espaces, ne peuvent plus répondre à la demande importante des entreprises. Pour satisfaire aux nombreuses sollicitations, il a été décidé de la création de la zone d'activités des Guinnottes III. Cette extension d'une superficie de 10 hectares, sera réalisée dans la continuité de la zone des Guinnottes II Côté Nord Ouest.

Héricourt le 12 octobre 2015

en Franche-Comté de deux nouveaux établissements
à Montbéliard.

par le grand-père de Guillaume de Seynes. Plus tard d'autres modèles seront fabriqués, chaque modèle est un apprentissage et la marque aime à rappeler ce leitmotiv « Chez HERMES on apprend à apprendre »

L'émergence de ce pôle franc-comtois sera accompagnée de l'arrivée du métier de coupeur qui consiste à sélectionner et couper les peaux.

Prochainement la manufacture d'Héricourt disposera d'un atelier de coupe, avec lui le pôle franc-comtois fonctionnera en autonomie complète.

La maroquinerie est l'activité historique du groupe HERMES, elle connaît actuellement une croissance de l'ordre de 9 % par an.

En 2013 la maroquinerie représentait 44 % du Chiffre d'Affaires du groupe HERMES soit 3,75 milliards d'euros.

Avec l'ouverture de la Manufacture d'Héricourt en 2015 et celle de l'Allan au printemps 2017 le groupe comptera 16 implantations en France.

10 millions d'euros d'investissement au Pâquis.



Echangeur de Sévenans



L'Etat a décidé que la réalisation de cet échangeur sera sous maîtrise d'ouvrage d'APRR (Autoroutes Paris Rhin Rhône) dans le cadre du plan de relance autoroutier.

Pour ce qui concerne la section de la RN1019 entre la limite de la Haute-Saône (Bréviliers) et l'échangeur de Sevenans son aménagement à 2 X 2 voies n'a pas été retenu dans le plan de relance autoroutier.

Les services de l'Etat estiment que l'aménagement prévu de l'échangeur de Sevenans, dans le cadre du plan de relance autoroutier, apportera des solutions durables aux problèmes de fluidité et de sécurité des trafics.

La mise en service de l'échangeur est prévue à la fin de l'année 2018. Ces travaux sont une excellente nouvelle pour la zone des Guinnottes dont la troisième tranche vient d'être lancée.

Laser Evolution se développe à Bussurel

La société « Laser Evolution » implantée à Bussurel fait partie du groupe « TP Techni Partners » qui est présidé et dirigé par Jean-Luc Maffli



« TP Techni Partners » a pour vocation la sous-traitance industrielle. Le groupe est spécialisé dans la découpe laser, le pliage, l'usinage, la mécanique générale et la mécano-soudure. Les fabrications du groupe se répartissent sur un éventail large de choix, de la pièce simple aux ensembles complets, du prototype à la pièce de série.

« Laser Evolution » concentre et développe son savoir-faire dans la découpe laser de forte puissance. La démarche qualité est intégrée au processus de fabrication et des matériels spécifiques de contrôle garantissent la conformité des produits comme l'exige la clientèle. Les secteurs industriels de destination sont la manutention, l'électroménager, le matériel agricole, l'agroalimentaire, la viticulture, les matériels de travaux publics et agricoles, les machines outils, l'automobile, mécanique industrielle, énergie, ferroviaire, armement...

Dès sa création, LASER EVOLUTION n'a cessé de se développer. Jean-Luc Maffli son fondateur a toujours su diversifier l'offre et adapter les outils de production aux besoins et aux exigences des différents marchés sur lesquels il avait choisi de placer son entreprise.

Depuis 2008, LASER EVOLUTION a investi 3,75 millions d'euros pour le maintien et la modernisation de ses moyens de production avec l'achat de machines outils très performantes. Ces investissements importants permettent à LASER EVOLUTION de demeurer compétitive, de maintenir sa position, et d'assurer sa pérennité.

En 2014, l'entreprise LASER EVOLUTION, a réalisé un investissement conséquent, 1,4 millions d'euros (10 % de cette somme ont été apportés par le Conseil Régional de Franche-Comté sous forme d'avance remboursable et 10 % l'ont été par le Conseil Départemental de Haute-Saône sous la même forme d'avance remboursable) pour l'acquisition de nouvelles machines. Il s'agit de nouvelles tables de découpe laser, de presses plieuses et autres outils performants qui ont été présentés jeudi 18 juin 2015 par Jean-Luc Maffli, devant un parterre d'officiels, dont notamment Denis Sommer, Vice-président du Conseil Régional de Franche-Comté et de Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

LE GROUPE TECHNI-PARTNERS, PRÉSIDIÉ PAR JEAN-LUC MAFFLI, COMPTE TROIS SOCIÉTÉS DISTINCTES :

- Laser Evolution à Bussurel créée en 1997 : spécialisée dans la découpe Laser et le Pliage, 18 salariés,
- Paget à Orchamps-Vennes créée en 1990 : usinage commande numérique, usinage conventionnel, mécano-soudure, 28 salariés,
- Sathéca à Bart créée en 2005 : mécano-soudure, soudure robotisée, soudure électrique, 20 salariés,

EN 2016, LASER EVOLUTION ENVISAGE DANS SA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DE PORTER DEUX PROJETS :

- La certification iso 9001 qui vise à l'amélioration de l'écoute et de la qualité.
- L'agrandissement du bâtiment actuel afin de répondre aux nouveaux besoins de l'entreprise.

1,3 millions d'euros sont prévus pour la réalisation de ces deux projets.

Nomade Racing

Passionné de Sports Mécaniques, Manu Braga a créé en 2008 Nomade Racing. La société est installée depuis le mois de décembre 2014 dans la Zone d'activités de Saulnot « Les Champs Piot ».

Fort de son expérience en rallye-raid, Manu Braga qui a disputé à deux reprises « le Dakar » propose avec sa société diverses prestations de haute qualité. Nomade Racing met à disposition moyennant location, des motos KTM 450 Rally Factory, pour les amateurs de sensations fortes qui envisagent de se lancer dans l'aventure des rallyes raids. Les modèles proposés se caractérisent par leur fiabilité et leurs excellentes performances.

Nomade Racing propose aussi une assistance logistique et mécanique pour tous les types de course : Rallye Raid, Baja... Sur le terrain, Nomade Racing met à disposition un ou plusieurs véhicules d'assistance adaptés au format de l'épreuve. Sur une aire de travail

professionnel, des mécaniciens expérimentés et rompus aux conditions de courses les plus extrêmes répondent aux sollicitations des pilotes et assurent la maintenance ainsi que la réparation des machines. La société dispose d'une structure adaptée aux conditions les plus rudes et le matériel nécessaire pour répondre aux exigences des rallyes les plus éprouvants.

Par ailleurs Nomade Racing apporte conseil et soutien aux personnes qui la sollicitent pour la préparation ou l'amélioration d'une machine, moto ou quad. Nomade Racing distribue les plus grandes marques d'équipements, d'accessoires et de pièces détachées : instruments de navigation, pièces carbone, kit complet de pièces de rechange, selle personnalisée, kit déco, veste et équipement rallye,... Toutes les commandes peuvent être expédiées.

Contact :

5 route de Ronchamp 70400 SAULNOT
03 84 36 15 41 - 06 15 12 22 60
manu@nomade-racing.com

Prochains départs de Nomade Racing :

- 10 au 16 octobre 2015
Merzouge Rallye
- 27 décembre au 10 janvier 2016
Africa
- 01 au 16 janvier 2015
Dakar



*Préparation de la moto d'Olivier Pain
Champion du Monde des rallyes raids en 2009 et dixième du Dakar 2009*

OPPOSITION INTERCOMMUNALE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS

Démocratie et service public
Débats stériles à la CCPH, les vice-présidents se plaignent que les élus de Front de Gauche fassent de la politique lors des conseils communautaires ! Est-ce que faire de la politique ça dérange ?

Nous continuerons à faire de la politique. Nous continuerons à défendre nos valeurs.

Des débats sont en cours pour un futur pôle métropolitain . La CCPH doit rester visible et forte au sein de l'agglomération du pays de Belfort et de Montbéliard, elle doit garder son identité et ne doit pas se faire absorber par les villes voisines. D'autant que certaines communautés de communes envisagent de se rapprocher de Mulhouse.

Dans le domaine de la santé, le projet a pour objectif de " réussir le site médian ". Est-ce que réussir ça signifie réduire le personnel et le nombre de lits comme cela est envisagé ?

Dans ce projet, le transport sera de la compétence de ce nouveau pôle. Verra-t-on enfin la création d'une ligne de bus régulière entre ces trois départements ?

Dans presque un an, le nouvel hôpital Nord Franche Comté ouvrira ses portes sur le site médian à Trévenans (90). Et à l'horizon pas de lignes de bus directes ! On pourrait passer par Belfort ou par Montbéliard, mais quelle perte de temps et d'argent !

Nous devons avoir les mêmes possibilités que nos voisins de l'Aire Urbaine

pour accéder à ce nouveau service public. Nous demandons donc la création d'un service de navettes gratuites pour rejoindre le nouvel hôpital afin d'y visiter nos proches, d'aller aux consultations et de rentrer sur le pays d'Héricourt sans faire le tour de l'Aire urbaine et sans passer la journée hors de chez soi. Si le président de la CCPH et maire d'Héricourt est capable de mettre en place le bus pour une enseigne privée, on est en droit d'attendre de sa part le même effort pour un service de navettes gratuites en direction de l'hôpital public.

Retrouvez l'activité de vous élus du front de gauche sur le blog : hericourttoppositiondegauche.wordpress.com

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

Le Dispositif Local d'Accompagnement des Entreprises

Le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi lancé par l'Etat en 2012 prévoit la mise en place de plateforme d'appui aux mutations dans des bassins où les enjeux pour l'emploi et le développement économiques sont très importants.



Séminaire au Centre d'affaires Pierre Carmien le vendredi 11 septembre 2015.

En Franche-Comté, le projet de la mise en place d'une Plateforme d'appui aux mutations économiques sur le territoire de l'Aire Urbaine Belfort Montbéliard Héricourt a été retenu dans ce cadre en 2013 avec douze autres projets nationaux.

La Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi du Territoire de Belfort portera le Dispositif Local d'Accompagnement des Entreprises (DLA). Le DLA s'adresse aux PME du territoire de l'Aire Urbaine de 5 à 10 salariés. Ce dispositif propose un soutien personnalisé à travers un diagnostic global et gratuit de l'entreprise suivi si besoin d'un

accompagnement à la mise en place d'un plan d'actions dont le plan de financement peut être pris en charge à hauteur de 50 %. Tous les sujets relatifs à la vie de l'entreprise peuvent être envisagés : problématique des ressources humaines, développement d'activité, démarche qualité, mise en conformité avec la réglementation en vigueur...

Sur le territoire de l'Aire Urbaine, une vingtaine d'entreprises a déjà bénéficié de ce diagnostic. Pour le Pays d'Héricourt, cet accompagnement a permis à la SOMECA d'envisager une diversification de sa production et de sa clientèle dans le but de pérenniser son activité.

Afin de promouvoir le Dispositif Local d'Accompagnement des Entreprises porté par la Maison Départementale de l'Emploi et de la Formation du Territoire de Belfort, la CCPH a organisé le 11 septembre 2015 une rencontre avec les entreprises de son territoire éligibles au DLA.

Monsieur Guillaume Patois chargé de mission DLA et Aurélie Godot, animatrice territoriale ont détaillé le dispositif et ont illustré leurs propos par des exemples concrets.

PLATEFORME D'APPUI AUX MUTATIONS DE L'AIRE URBAINE

Lancement des actions : fin du premier trimestre 2014

Objectif : Proposer des prestations de Conseil aux TPE / PME de l'Aire Urbaine et à leurs salariés.

Résultats au 30 Mars 2015 :

- 525 entreprises contactées,
- 100 entreprises accompagnées, représentant un effectif de 7000 salariés,
- 552 salariés formés,
- 42 % de formations qualifiantes / certifiantes,
- 45 % de femmes,
- 1500 bénéficiaires.

Exemple en Pays d'Héricourt : SOMECA (Guinnottes)

Activités : fabrication de caisses, palettes et système de calage

Intervention : étude de nouvelles pistes de développement sur de nouveaux marchés pour dynamiser le chiffre d'affaires.

Le nouveau service commun d'instruction du droit des sols

La loi ALUR du 24 mars 2014 a abaissé le seuil de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat. Jusqu'alors l'Etat opérait gratuitement l'instruction des Autorisations D'occupation des Sols (ADS) à la place des communes.

L'instruction des Autorisations D'occupation des Sols (ADS), c'est-à-dire les permis de construire, les déclarations préalables de travaux, les permis de démolir, les certificats d'urbanismes et les permis d'aménager, était assurée avant le 1er juillet 2015, sur le territoire de la CCPH, par deux services distincts :

- le service municipal de la ville d'Héricourt pour les ADS d'Héricourt, compétence exercée par obligation depuis 2006 ;
- le service de la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour les 19 autres communes.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les communes compétentes en matière d'ADS et membres d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants ne peuvent plus prétendre à cette gratuité. Pour la CCPH sont concernées les 14 communes suivantes (hors Héricourt / Bussurel) : Bréwilliers,



Echenans-sous-Mont-Vaudois

Chagey, Châlonvillars, Champey, Chenebier, Couthenans, Echenans-sous-Mont-Vaudois, Etobon, Luze, Mandrevillars, Saulnot, Tavey, Verlans, Vyans-le-Val.

Pour les communes soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU), à savoir les villages de Coisevaux, Courmont, Trémoins et Villers sur Saulnot, les ADS continueront à être instruites par la DDT. A cette liste s'ajoute Chavanne qui dispose d'une carte communale mais qui a délégué sa compétence à l'Etat, le village dispose d'un sursis jusqu'au 1^{er} janvier 2017.

Les Maires des 14 communes ont majoritairement souhaité pour faire face à cette diminution de l'ingénierie de l'Etat de s'appuyer sur le savoir-faire des agents du service

urbanisme de la ville d'Héricourt et ont signifié l'intérêt pour leur population de la proximité de ce service déjà organisé.

La prise en charge de l'ADS par la CCPH pour l'ensemble du territoire est la solution la plus adéquate, par ailleurs cette solution répond aux encouragements de l'Etat à mutualiser les services.

C'est pourquoi un service commun communautaire a été créé avec adhésion de toutes les communes volontaires ; pour l'heure ce service est animé par deux agents à mi-temps CPPH dans les locaux de la Mairie d'Héricourt. Un logiciel pour l'instruction de chaque commune a été acquis. La loi ne prévoit aucune obligation quant aux conditions financières applicables aux services communs.

Chaque Commune a délibéré pour adhérer et conventionner ce nouveau service commun.

Le service d'instruction des ADS est piloté par la CCPH, la délivrance des actes reste de la compétence des Maires.

La mise en œuvre est effective depuis le 1^{er} juillet 2015.

Enjouez-vous !

Le samedi 11 avril 2015, la Cavalerie est devenue, le temps d'une journée, une immense salle de jeux pour accueillir la deuxième édition de « Enjouez-vous ! ».



Cette journée ludique a été organisée par la Médiathèque F. Mitterrand du Pays d'Héricourt et soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Saône.

Cette manifestation, destinée à tous, petits et grands, enfants et parents, a rassemblé plus de 800 personnes. Durant cette journée les nombreux participants venus de tout le Pays d'Héricourt et des environs ont pu tester une multitude de jeux répartis sur plusieurs espaces dédiés : jeux en bois, jeux de construction, jeux vidéo, espace petite enfance...

Les objectifs de la journée ont été atteints. La participation a été très importante, le public intergénérationnel est venu de différents horizons pour passer un agréable moment de détente.

médiathèque
François Mitterrand

Les animations d'automne

RENCONTRE D'AUTEUR

Comme chaque année la Médiathèque est partenaire du festival littéraire « Les petites fugues » pour une rencontre et discussion conviviale avec un auteur confirmé. Cette année, nous accueillons le romancier **Julien Bouissoux**.

Vendredi 27 Novembre à 18h30

Accès libre

LA SAGA FIFA

A l'occasion de la sortie du jeu vidéo FIFA 2016, la Médiathèque propose un espace dédié à ce jeu mythique. Vous pourrez y découvrir quatre versions du jeu FIFA (1999 – 2005 – 2011 – 2016) accessibles sur les quatre évolutions de Playstation (PS1 – PS2 – PS3 – PS4).

Du 13 Octobre au 14 Novembre

Accès libre

CAFÉ AUX LETTRES : NOËL C'EST COMMENT POUR VOUS ?

Un moment de convivialité, d'échange de savoir-faire, de trucs et astuces, de bonnes adresses et même de partage de recettes, tout cela autour d'un café.

Samedi 28 Novembre à 10h00

Accès libre

SOIRÉES JEUX

Troisième saison de notre désormais traditionnel rendez-vous ludique. Avec toujours le même esprit, les parents d'un côté, les enfants de l'autre, des jeux pour tous.

Vendredi 16 Octobre à 18h30

Vendredi 18 Décembre à 18h30

Accès libre

SPECTACLE CONTÉ : HÄNSEL ET GRETEL ET AUTRES ÉGAREMENTS DE FORÊTS

Tout commence par un petit ver, qui s'appelle Pemdibilumcomcom-mirabilus... Avec un nom pareil, il est sûrement magicien. Oui, mais il ne le sait pas. Il rêve d'habiter dans la forêt, mais il a peur du froid et il a peur du noir... pas facile !

Samedi 19 Décembre à 15h00

Gratuit - Réservations obligatoires au 03.84.46.03.30

MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT 2015/2016 Programmation

■ L'ECHO DU VOURBEY

SAMEDI 17 OCTOBRE 2015 à 20h30
Salle des Fêtes - HERICOURT



■ SANFUEGO

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2015 à 20h30
Salle de la Grande Fontaine - CHAMPEY



■ LIGERIANA « REVEZ AMOURS »

SAMEDI 30 JANVIER 2016 à 20h30
Salle Jean Robein - HERICOURT



■ LES MEUTSÈ

SAMEDI 12 MARS 2016 à 20h30
Salle Charlie Chaplin - COUTHENANS



■ ORCHESTRE VICTOR HUGO DE FRANCHE-COMTÉ

VENDREDI 12 FEVRIER 2016 à 20h30
La Cavalerie - HERICOURT

■ ORGUE ET VOIX

SAMEDI 14 MAI 2016
à 20h30
Eglise Saint Christophe
HERICOURT



■ ZAKOUSKA

SAMEDI 16 AVRIL 2016 à 20h30
Salle des fêtes - HERICOURT



MUSIQUE EN PAYS D'HERICOURT

contacts : Secrétariat :

35 rue du Dr Gaulier

70400 Héricourt

Président : Claude JEANDEL : 06 76 03 50 77 - 03 84 46 25 54

@ : claudjeandel.h@orange.fr

Réservations : Ecole de Musique de Héricourt : 03 84 56 73 02

Jacques CARE : 03 84 46 04 81

@ : care.jacques@wanadoo.fr

SUPER U, début des travaux

La réalisation de la future zone d'activités commerciales, portée par SUPER U au lieu-dit « Les Prés du Fol » faubourg de Montbéliard, a commencé. Les travaux d'aménagement de sa desserte ont été achevés au mois de juin 2015



Pour rappel, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt avait été associée, dans la cadre de sa compétence développement économique, à la réalisation de ces travaux portés par le Conseil Départemental de la Haute-Saône. L'enseigne SUPER U est présente à Héricourt depuis 1991,

date à laquelle elle avait remplacé l'enseigne LION qui s'était installée en 1989.

Les locaux actuels de la rue Edgar Faure, d'une surface de vente de 1100 m², ne suffisent plus à l'enseigne SUPER U qui souhaite développer ses activités. Le futur magasin en cours de construction disposera d'une surface de vente égale à 2650 m². Ce nouveau complexe commercial comprendra une station-service qui comptera six pistes, une station de lavage et un parking de plus de 300 places.

Le choix pour les clients sera largement amélioré avec dans le même temps davantage de place pour le travail des employés. L'accent sera mis sur la partie non alimentaire, le textile, la mode, les accessoires de cuisine... Le futur magasin proposera aux chalandes plus de 40 000 références.

Aussi la nouvelle zone d'activités commerciales des Prés du Fol comprendra dans un second temps des cellules commerciales dédiés au sport et au petit électroménager.

Le nouveau SUPER U générera de nouveaux emplois, il est prévu une vingtaine d'embauches pour commencer, le personnel passera de 38 à 58.

Le coût de cet important investissement est de l'ordre de 9 millions d'euros HT. Les travaux seront réalisés par des entreprises du crû, 80 % des lots ont été attribués à des entreprises de la Région. Les travaux de Voirie Réseaux Divers (VRD) seront effectués par l'entreprise Roger Martin, l'entreprise Brisard sise à Dampierre réalisera la charpente métallique et l'antenne héricourtoise de la Soprema sera chargée des couvertures et des étanchéités.

Par ailleurs la SCI Quirici des Prés du Fol organisera un système de navettes en minibus depuis le centre-ville jusqu'à la nouvelle zone commerciale.

Le nouveau SUPER U de la Zone d'Activités Commerciales ouvrira ses portes au mois de septembre 2016.



Aménagement RD 438D

Les travaux d'aménagement de la nouvelle section de la RD 438D à la sortie d'Héricourt en direction de Bussurel sont achevés. Ils avaient commencé le 26 novembre 2014.

Dans le cadre de sa politique d'aménagement et de mise aux normes de son réseau routier, le Département de la Haute-Saône avait depuis de nombreuses années le projet de modifier le tracé de la RD 438D entre le faubourg de Montbéliard au Nord, et le diffuseur de Bussurel au Sud.

Avant travaux, le tracé de l'ancienne RD 438D, comportait une courbe potentiellement dangereuse à hauteur de l'ancienne « Guinguette ». Cette courbe représentait un point singulier à corriger conformément aux caractéristiques imposées par les routes de cette catégorie.

Au-delà de cet aspect sécuritaire le projet d'aménagement de la nouvelle RD 438D a été également envisagé pour desservir la future zone d'activités commerciales au lieu-dit « Les Prés du Fol » ou sera installé le

futur supermarché SUPER U porté par la SCI « Les Prés du Fol ». L'ancien tronçon de la RD 438D a été transformé en voirie d'accès à la future zone commerciale.

Ce projet d'aménagement a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre par le Département de la Haute-Saône.

Le nouveau tronçon de la RD 438D a été inauguré le mercredi 08 juillet 2015 à 15h00 par Yves Krattinger, Président du Département de la Haute-Saône et Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Ce nouveau tronçon a été mis en service le 25 juin 2015 pour un coût total de 1 050 000 € TTC, cofinancé par le Département (525 000 €) la CCPH (137 500 €) la Ville (137 500 €) et la SCI Prés du Fol (250 000 €).

Inauguration RD 438 D 25 Juin 2015



- Longueur de la nouvelle section : 700 mètres,
- Déblais : 22 000 m³ dont 8 000 m³ de décapage de terre végétale,
- Matériaux d'apport extérieur : 26 000 m³,
- Enrobés : 5 000 tonnes
- Collecteurs, drains et fossés : 1 600 mètres,
- Glissières de sécurité : 500 mètres,
- Coût des travaux : 1 050 000 euros.

Des économies d'énergie au Groupe Scolaire Robert Ploye

Un programme de 277 000 € HT de travaux a été effectué au Groupe Scolaire Robert Ploye situé au quartier des Chenevières.



Groupe Scolaire Robert Ploye

Ces travaux ont débuté au mois de juin 2015 et se sont achevés début septembre 2015. Ce programme de rénovation s'est inscrit dans le dispositif « Effilogis » mis en place par le Conseil Régional de Franche Comté afin d'améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur du bâti-

ment. Par ailleurs ce dispositif dont la Commune d'Héricourt est éligible a aussi pour objectif de soutenir l'activité des entreprises du bâtiment et des travaux publics.

L'ensemble immobilier qui abrite l'école primaire Robert Ploye et les logements adjacents avait grand besoin de travaux de rénovation. En effet, la toiture terrasse présentait d'importantes dégradations et les façades mal isolées étaient à l'origine de grandes déperditions de chaleur.

Ces travaux ont aussi été éligibles au titre de la dotation d'Équipement des Territoires Ruraux car ce bâtiment abrite des locaux d'accueil périscolaire.

La réalisation de ces travaux a été effectuée par des entreprises locales : SOPREMA (Héricourt) étanchéité toiture ; CLIMENT (Audincourt) Menuiseries extérieures ; CABETE (Trévenans) échafaudage et ravalement façade ; EIMI (Etupes) Ventilation ; SOMÉTAL (Cintrey) Serrurerie.

■ Etanchéité toiture terrasse (Sopréma) :	85 918 €
■ Menuiseries extérieures (Climent) :	28 870 €
■ Serrurerie (Sométal) :	17 426 €
■ Isolation par l'extérieur (Cabète) :	92 083 €
■ Echafaudage (Cabète) :	12 879 €
■ ECS, ventilation (EIMI) :	15 107€

■ Honoraires (maître d'œuvre, SPS, contrôles) :	15 430 € HT
■ Diagnostic amiante et désamiantage partiel :	9 007 € HT

■ Montant total :	276 720 € HT
-------------------	--------------



Réfection du sol du gymnase Cerdan

Le programme de réfection du Gymnase du complexe sportif Marcel Cerdan commencé en 2012 s'est poursuivi durant l'été. En usage depuis 1989, le sol du gymnase Marcel Cerdan avait besoin d'être refait.



Réfection Sol Gymnase Marcel Cerdan

Le nouveau revêtement a été choisi en concertation avec la Mairie, les associations sportives utilisatrices des lieux et les responsables du Lycée Aragon. Le choix final s'est porté sur le « Combi-flex Lino ». Ce matériau ultramoderne recouvre désormais les 1000 m² de sol sportif du gymnase. Il permet, de par l'association du linoléum à un support à déformation de la surface, d'obtenir d'excellentes performances en matière d'amortissement des chocs, et autorise de ce fait des pratiques sportives de haut niveau.

L'entreprise Art Dan de Dourdan dans le Département de l'Essonne (91) a été retenue pour la réalisation de ce chantier. L'opération s'est déroulée en plusieurs phases. Tout d'abord, le revêtement existant a été retiré, puis le sol mis à nu a été préparé, avec l'élimination de toutes les aspérités afin d'obtenir une surface parfaitement plane. Ces premières opérations réalisées le nouveau sol a été installé. Cinq couches de matériaux distincts ont été posées : un film polyéthylène sur la dalle béton, une mousse polyuréthane de 15 mm, des plaques de répartition en bois de 9 mm posées en quinconce, des plaques médium de 12 mm clipées et collées en quinconce en sens inverse de la couche précédente et pour finir une couche de linoléum de 4 mm. Le traçage des lignes des différentes aires de jeux (basket, handball, badminton, volley...) est venu parachever cette importante réalisation.

Les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) accéderont plus facilement au site, des plans inclinés ont été fixés aux ouvertures et permettent un accès facile des aires de jeux en fauteuil roulant.

LA RÉNOVATION DU GYMNASSE CERDAN :

■ (2012 – 2013) 767 000 € HT : isolation thermique, chauffage, éclairage, peintures et 70 m² de mur d'escalade supplémentaire.

■ (2015) 82 943 € : nouveau revêtement sol du gymnase pour un montant de 82 943 € financé par l'Etat (25 %) la Région Franche-Comté (25%) et la Ville d'Héricourt (25 %)

Avec ce nouveau sol, nous disposons d'un excellent gymnase, un fleuron parmi tous les équipements sportifs de la région. » Chantal Grisier, Adjointe au Sport de la Ville d'Héricourt.

Parking de la Poste : réfection du mur de soutènement

Actuellement en cours de rénovation, le mur de soutènement du parking de la Poste devenu instable, avait besoin d'être réparé.



Mur des Berges de la Lizaine

En effet, les racines des peupliers d'Italie, plantés il y a une trentaine d'années, ont grandement fragilisé sa base.

Le 5 octobre 2015, les onze peupliers qui le bordaient ont été abattus et évacués par l'entreprise Pierrot sise à Gémonval dans le Doubs.

L'entreprise Carsana de Gevigny (Haute-Saône) a effectué les travaux spécifiques de réfection. Un terrassement en rivière a été réalisé pour dégager la base du mur et régler le fond de forme compacté. Les joints défectueux du mur ont été refaits sur environ 1,5 m de hauteur.

**Vous souhaitez
créer ou reprendre
une entreprise ?**

**BGE Franche-Comté
vous accompagne !**



Conseils gratuits sur rendez-vous
BGE Franche-Comté
6 A Rue du Rhône - 90000 Belfort
03 84 57 03 18 - aireurbaine@bgefc.org
www.bgefc.org - facebook.com/bgefc

Avec le soutien de



SERVICES TECHNIQUES

**Voirie - Eau - Assainissement
Éclairage public - Cimetière
Les Services Techniques sont ouverts du
lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30**

**Tél. 03 84 46 88 20 - Fax 03 84 46 87 99
Allo Voirie Service : 0820.20.00.71**

**Nouveau : appelez le 0820.20.00.71
pour vos réclamations concernant l'état de
la voirie ou encore l'éclairage public.**

**Pour toute information sur l'eau
Consulter le site Internet Veolia :
www.service-client.veoliaeau.fr**

**Les Services Techniques sont situés
4 rue de l'Eglise (à proximité de la Mairie)**

Résidence Seniors remise des clefs

**Le 11 décembre 2014,
les premiers habitants
de la nouvelle résidence
intergénérationnelle du
Quartier Maunoury prenaient
possession de leurs logements
dans les sept pavillons de type
T3 (73 m²).**

Vendredi 10 juillet 2015, Damien Clémencier, directeur Nord Habitat 70, accueillait en présence de Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, les premiers locataires des 21 appartements que compte l'immeuble collectif de la résidence intergénérationnelle. Ce programme de logement s'inscrit dans le cadre de la politique menée en direction des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. La résidence senior est une bonne alternative, à mi-chemin entre le maintien à domicile et l'établissement d'héberge-



ment spécialisé.

Chaque logement est équipé d'une douche à l'italienne et de volets roulants commandés électriquement. Tous les logements disposent d'une place de stationnement. Les appartements des étages du bâtiment collectif sont desservis par un ascenseur. Les pavillons disposent

d'une terrasse et d'un espace privatif clos, les appartements de l'immeuble collectif disposent chacun d'un balcon à l'étage et de terrasse au rez-de-chaussée.

Bien exposés au soleil, tous les logements sont classés Bâtiment Basse Consommation d'énergie. Les logements du bâtiment collectif sont reliés au réseau de chaleur de la Chaufferie Bois du Quartier Maunoury pour leur chauffage et leur besoin en eau chaude. Les logements pavillonnaires sont aussi reliés au réseau de chaleur de la chaufferie mais disposent de ballons thermodynamiques pour assurer la production d'eau chaude sanitaire. Le coût de cette opération s'est élevé à 3 713 400 € TTC.



TYPLOGIE SURFACE HABITABLE M²

LOYER PREVISIONNEL MENSUEL

6 pavillons T3	73,50 m ²	505 € avec jardin
1 Pavillon T3	71,10 m ²	427 € avec jardin
11 logements T3	73,50m ²	430 €
2 logements T3	70,40 m ²	351 €
2 logements T2	57,80 m ²	345 €
6 logements T2	56,30 m ²	262 €

**Programme lancé le 1^{er} octobre 2013
Programme achevé le 30 juin 2015**

Des écoles bien entretenues

Le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, la Première Adjointe, Martine Pequignot, l'Adjointe aux Affaires Scolaires, Dominique Vareschard, l'Adjoint aux Travaux Sébastien Mancassola, l'Adjoint à la Culture Patrick Paglia et Christian Laval responsable des bâtiments communaux ont visité jeudi 03 septembre 2015 l'ensemble des écoles maternelles et primaires de la Ville.



A l'école Grandjean visite d'une classe numérique

Le Maire ainsi que ses adjoints ont été très attentifs aux demandes et aux remarques des enseignants et des responsables des huit établissements de notre Commune. Fernand Burkhalter a évoqué l'ensemble des travaux d'entretien qui ont été conduits durant les grandes vacances, comme par exemple la réfection du préau du groupe scolaire Grandjean. Le Maire a rappelé les efforts financiers importants, consentis par la collectivité, pour le bien-être et la réussite scolaire des enfants. Aussi Fernand Burkhalter a réaffirmé clairement auprès des

enseignants le caractère prioritaire de l'école dans notre Commune.

Education Budget 2015 :

1 614 219 € sont inscrits au budget de fonctionnement pour l'éducation dont :

- 762 219 €, frais de personnel,
- 110 000 €, transports scolaires,
- 69 610 €, animation culturelle,
- 36 000 €, fournitures scolaires diverses,
- 32 000 €, enseignement privé,

50 000 € sont provisionnés pour l'entretien des bâtiments des écoles maternelles et primaires. 20 000 € sont prévus tout au long de l'exercice budgétaire pour le remplacement des jeux dans les écoles maternelles. 25 000 € ont été dépensés pour le remplacement de la chaudière à la maternelle Jules Ferry.

17 570 € ont été mobilisés pour l'achat de matériels divers et mobiliers scolaires : coin cuisine maternelle, trottinettes, meubles, matériel EPS...

GROUPES SCOLAIRES	EFFECTIFS SEPT. 2014	EFFECTIFS SEPT 2015	DIFF.
ECOLES MATERNELLES PUBLIQUES	368	359	-9
Maternelle Ecole Privée St Joseph	75	62	-13
TOTAL GENERAL MATERNELLES	443	421	-22
ECOLES ELEMENTAIRES PUBLIQUES	592	632	+40
Ecole Primaire Privée St Joseph	118	124	+6
TOTAL GENERAL ECOLES ELEMENTAIRES	710	756	+46
TOTAL EFFECTIFS MATERNELLES + ELEMENTAIRES	1 153	1 177	+24
Collège Pierre et Marie Curie	783		-27
Collège Privé St Joseph	273		+14
TOTAL COLLEGES	1056		-13
Lycée Louis Aragon	650	660	+10

Réussir ensemble

Du 02 au 21 juillet, douze personnes dont trois domiciliées à Héricourt, en recherche d'emploi, encadrées par trois intervenants professionnels, ont travaillé à la rénovation des préaux et des grilles de l'enceinte du groupe scolaire Eugène Grandjean.

Ce chantier, inscrit dans le programme « Réussir Ensemble », a été initié par la Ville d'Héricourt, la Mission Locale et l'association AIIIS (Association Intercommunale Insertion de Saulx).

« Réussir Ensemble » vise à soutenir et aider des personnes volontaires désireuses de trouver un emploi. Déterminées, ces personnes acceptent avec ce programme l'ensemble des conditions d'adhésion à un parcours d'insertion socioprofessionnel dans le cadre d'un chantier de travail.

Le niveau d'étude ou la qualification ne sont pas des critères déterminants à la participation ou non des candidats, sont surtout pris en compte leur volonté et leur motivation.

Les trois héricourtois comme les autres participants ont apprécié cette expérience qui a été selon eux une chance

de démontrer leurs compétences et leur désir de travailler.

En présence de Maryse Girod, Adjointe aux Affaires Sociales et Présidente de la Mission Locale, une petite cérémonie a été organisée pour ponctuer la participation des trois héricourtois. Maryse Girod a félicité l'ensemble des intervenants pour la qualité de leur travail. Sylvie Barroca responsable du chantier a souligné la détermination des participants : « Je savais que cela marcherait car j'ai senti la détermination de l'engagement, aujourd'hui le résultat est concluant ».

En effet sur les trois volontaires héricourtois, deux ont trouvé le chemin de l'emploi et un suit une formation qualifiante en alternance pour un diplôme bac +2.



« RÉUSSIR ENSEMBLE » UNE ACTION SCINDÉE EN DEUX ÉTAPES :

- la rénovation des préaux et de l'enceinte du groupe scolaire Grandjean,
- un accompagnement proposé par la Mission Locale Espaces Jeunes avec une évaluation des aptitudes et compétences ainsi qu'une aide personnalisée sur les techniques de recherches d'emploi.

Conditions requises pour participer au chantier et aux ateliers d'orientation et de technique de recherche de l'emploi :

- ponctualité
- motivation
- respect des consignes
- travail en équipe

CENTRE SIGNORET :

De nombreuses idées pour occuper son

CLUB	LIEU/JOUR/HORAIRE	PUBLIC	TARIFS
EXPRIMER SA CRÉATIVITÉ DENTELLE AUX FUSEAUX ART FLORAL DE FILS EN TISSUS POTERIE/SCULPTURE MARQUETERIE DE BOIS MARQUETERIE DE PAILLE SCRAPBOOKING PEINTURE SUR BOIS CREA'MAINS	Saint Valbert, vendredi 14h à 17h Centre Signoret, mardi 20h à 22h (1fois/mois) Saint Valbert, jeudi 19h30 à 22h30 Saint Valbert, mardi 18h00 à 20h00 28 avenue J. Jaurès, mercredi 14h à 22h30 28 avenue J. Jaurès, jeudi 13h30 à 17h30 Centre Signoret, jeudi 20h à 22h30 (ts les 15 jours) Saint Valbert, lundi 18h à 20h Saint Valbert, mardi 16h30 à 18h00 Développer sa créativité et son agilité, en découvrant le travail de la terre, des émaux et du papier	ADULTE ADULTE ADULTE ADULTE ENFANT / ADULTE ADULTE ADULTE ADULTE ENFANTS 6/10 ANS	Carte d'Usager Carte d'Usager - Tarif A Carte d'Usager Carte d'Usager - Tarif B Carte d'Usager - Tarif B Carte d'Usager - Tarif B Carte d'Usager Carte d'Usager - Tarif B Carte d'Usager - Tarif A
PRENDRE SOIN DE SOI RELOOKING / MISE EN BEAUTE	Centre Signoret, lundi 18h00 à 19h30 (ts les 15 jours) Atelier de mise en beauté, conseil en image, connaître les astuces pour se mettre en valeur, se coiffer, se confectionner une garde robe, et savoir l'optimiser sans se ruiner...	ADOS / ADULTE	Carte d'Usager - Tarif B
JOUER LA COMÉDIE THEATRE La Troupe S'Ignoret	Centre Signoret, un planning des séances est transmis en début de saison et en fin de saison. un spectacle sera présenté au public.	ADOS/ ADULTE	Carte d'Usager - Tarif A
AVEC UNE PLUME ET UN PINCEAU ARTS PLASTIQUES	Centre Signoret, mercredi 14h à 16h30 Centre Signoret, vendredi 14h à 16h30 Centre Signoret, vendredi 20h à 22h30	ADULTE	Carte d'Usager - Tarif B
LE RYTHME DANS LA PEAU HIP HOP /BREAK DANCE BOXE THAÏ ET ANGLAISE RENFORCEMENT MUSCULAIRE AU MASCULIN AU FEMININ ZUMBA «KIDS» BODY TONIC ZUMBA «GOLD»	Centre Signoret, vendredi 17h30 à 18h30 Centre Signoret, vendredi 18h30 à 19h30 Centre Signoret, vendredi 19h30 à 21h00 dojo, jeudi 20h à 21h30 Salle d'activités 8, rue J.B. Clément lundi, mercredi, vendredi 18h à 20h mardi 18h15 à 20h15 dojo, vendredi 9h à 11h Centre Signoret, lundi 16h30 à 17h30 Centre Signoret, lundi 17h30 à 18h30 dojo, mardi 20h00 à 21h00 Centre Signoret, mardi 9h30 à 10h30	ENFANTS 6/9 ANS ENFANTS 10/13 ANS ADOS 14/17 ANS et + ADOS/ ADULTE ADOS/ ADULTE ADOS / ADULTE ADOS / ADULTE ENFANTS 6/11 ANS ENFANTS 6/11 ANS ADULTE ADULTE	Carte d'Usager - Tarif B Carte d'Usager - Tarif B Carte d'Usager - Tarif C Carte d'Usager - Tarif C Carte d'Usager - Tarif C Carte d'Usager - Tarif B Carte d'Usager - Tarif B Carte d'Usager - Tarif B Carte d'Usager - Tarif B

FÊTE DE LA FRATERNITE

La quatorzième édition de la Fête de la Fraternité a été organisée par le Centre Socioculturel Simone Signoret. Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, était présent. Lors de son allocution d'ouverture il a tout d'abord rendu hommage à Alexandra Herrgott qui a organisé durant treize années consécutives cette importante manifestation. Le Maire a souligné le caractère populaire de cette fête avec un esprit de fraternité et de convivialité. Le soleil était de la partie et au moment du repas tiré du sac, toutes les tables installées sur l'espace du parking du Musée Minal étaient occupées.

Les activités pour les enfants et les adultes ont été nombreuses et variées afin de satisfaire le plus de monde possible : manèges, balade en calèche, pêche miraculeuse, tir à l'arc, accrobranche, jeux en bois géants...



temps libre !

La carte avantages jeunes en vente au Point Information Jeunesse



A LA DECOUVERTE DU 7^E ART

PAUS'CINE Centre Signoret, mercredi 14h30 à 17h00
Venez nous rejoindre pour partager un moment convivial en regardant un film suivi d'un café gourmand.

ADULTE

Carte d'Usager

COMMUNIQUER

ANGLAIS mercredi de 17h30 à 19h00
Centre Signoret, (méthode orale, confirmés)
Saint Valbert, (méthode écrite et orale, débutants)

ADULTE

Carte d'Usager - Tarif B

LES TARIFS :

Les tarifs des activités clubs sont assis sur les revenus des familles et déterminés en fonction des tranches de quotient familial servant de base de calcul de l'impôt sur le revenu. Il existe des activités où seule la carte d'usager est nécessaire et d'autres où une participation financière supplémentaire est demandée (tarif A, tarif B ou C). Le quotient familial est égal au revenu fiscal de référence (auquel il est ajouté les éventuels déficits fonciers) divisé par le nombre de parts fiscales.

Tarifs Carte d'usager :

Jeunes - de 18 ans : 3 euros • Adulte : 7 euros • famille : 13.50 euros

RENSEIGNEMENT :

5, rue du 11 novembre Tél. 03 84 46 25 49
Courriel : centresignoret@hericourt.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

Périodes scolaires :

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Périodes de vacances :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le point information jeunesse vous accueille et vous oriente dans vos démarches.

A votre disposition :

- Un accès internet pour vos recherches
- De la documentation sur différents sujets (emploi, formation, sport, loisirs)
- Des journaux pour suivre les actualités du moment
- Une billetterie des concerts et spectacles de la région.
- Le pack avantages jeunes pour tous les moins de 30 ans au tarif de 7 €, réductions et gratuités partout en Franche-Comté.



HORAIRES D'OUVERTURE VACANCES SCOLAIRES :

- Mardi de 14h à 17h
- Jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

HORAIRES D'OUVERTURE PÉRIODES SCOLAIRES :

- Mardi de 16h à 18h
- Vendredi de 15h30 à 18h30
- Samedi de 14h à 16h



Fest'images, le samedi 29 août 2015

Fest'Images !

La sixième édition de Fest'Images a tenu toutes ses promesses. Organisée au quartier des Chenevières par le Centre Socioculturel Simone Signoret avec le soutien des services de la Ville d'Héricourt, cette manifestation populaire était destinée à toute la population héricourtoise. Les enfants venus très nombreux ont profité agréablement de leurs derniers temps libres avant de retrouver le chemin de l'école. En effet de nombreuses animations ont été spécialement programmées à leur attention, toboggans géants, ateliers de constructions, ateliers de peintures... Les promenades à poneys de

l'écurie du centre de tourisme équestre d'Echenans-sous-Mont-Vaudois ont connu un succès sans précédent, toute la journée les petits chevaux ont promené les enfants sur des circuits raccourcis pour permettre au plus grand nombre de participer. Sur scène différentes formations se sont succédées et ont présenté au public des prestations de très grande qualité, la Zumba avec Charlotte, les danseurs de hip hop de DTM 109, la chanteuse Swadée et la fanfare de Lus Bueva. Les animateurs du Centre Signoret tous mobilisés en la circonstance ont contribué grandement au succès de cette journée très ensoleillée.

Hoffarth Crémation : 6 000 € de dons

La construction et l'implantation du Crématorium de l'Aire Urbaine à Héricourt a été décidée dans le cadre d'un accord passé entre les maires de Belfort, Héricourt et Montbéliard.



Remise de Chèque par Alain Hoffarth

A la suite de procédures légales de publicité le choix de la municipalité de l'époque s'est porté sur la Société Hoffarth Crémation SAS, qui a été investie de la délégation de service public, pour la construction et la gestion du crématorium. Les travaux de construction ont commencé le 12 juin 2006 et le Créma-

torium de l'Aire Urbaine a été inauguré le vendredi 12 octobre 2007.

Le crématorium est situé au « Creux Roillot » sur une emprise de 7500 m². La surface intérieure du bâtiment est de 800 m². Le coût d'investissement de cette infrastructure a été de deux millions d'euros.

La zone d'attraction du crématorium de l'Aire Urbaine concerne 350 000 habitants, elle correspond à une aire qui englobe les agglomérations de Belfort et Montbéliard ainsi que le département de la Haute-Saône et plus principalement l'arrondissement de Lure.

En France la crémation représente aujourd'hui près de 30 % des rites funéraires, ce chiffre progresse continuellement. Depuis l'ouverture officielle du crématorium de l'Aire Urbaine, le nombre de crémations n'a cessé de progresser, il est actuellement de 1400 par an. Fréquemment il arrive, à l'issue des crémations, que les préposés au fonctionnement du crématorium, récupèrent des métaux dans les cendres, au moment de placer ces dernières dans l'urne funéraire remise aux familles. Ces métaux issus pour la plupart du temps de prothèses sont collectés et stockés avant d'être vendus.

Par déontologie, la Société Hoffarth Crémation SAS, a choisi de distribuer le produit de ces ventes sous forme de dons à des organisations caritatives héricourtoises.

Lundi 06 Juillet 2015 à l'occasion d'une cérémonie organisée en Mairie d'Héricourt, salle du Conseil Municipal, Alain Hoffarth, président de la société Hoffarth Crémation a remis trois chèques d'une valeur de 2000 € aux représentants de la Croix Rouge, des Restos du Cœur et du Magasin d'Alimentation Sociale. Avec ce geste de solidarité, Alain Hoffarth, a démontré l'attachement qu'il porte à notre Cité et à ses habitants les plus nécessiteux. Le Maire Fernand Burkhalter, touché par ce geste de solidarité, a remercié chaleureusement la société Hoffarth et a rappelé l'importance de ces trois associations caritatives dans la vie sociale de notre collectivité.

**12 octobre 2007 inauguration du Crématorium de l'Aire Urbaine
Il couvre par son rayon d'action un bassin de 350 000 habitants**

Un bâtiment de 800 m²

1400 crémations par an

La crémation représente près de 30 % des rites funéraires en France

30^{ème} anniversaire de l'Association Crématisse Héricourt et Environs

L'Association Crématisse Héricourt et Environs a été créée en 1985 à l'initiative de quelques personnes, dont notamment Messieurs Coppey, Tisserand et Clement, ce dernier fut par ailleurs le premier président de l'association.



L'Association Crématisse avait alors pour but la construction d'un crématorium sur le territoire de l'Aire Urbaine Belfort Montbéliard Héricourt. Après de nombreuses réunions entre les principaux acteurs de l'Aire Urbaine, le projet de construction du crématorium a été validé et son implantation décidée à Héricourt. La Construction débuta le 11 juillet 2006 et la mise en service eut lieu le 12 juillet 2007.

L'Association Crématisse Héricourt et Environs fait partie de la fédération française de crémation dont le siège est à Paris. Actuellement, elle compte plus de 560 adhérents issus d'un rayon de trente kilomètres autour d'Héricourt. Le conseil d'administration composé de treize personnes se réunit au minimum quatre fois par an et délibère sur tous les sujets liés au bon fonctionnement de l'association.

Tout au long de l'année l'association s'active au service de ses adhérents mais aussi des personnes tierces qui la sollicitent en cas de décès. L'association veille au respect des volontés du défunt adhérent si celui-ci a rédigé un testament crématisse. Aussi elle apporte son expertise et son aide aux familles du défunt auprès du prestataire funéraire. En effet l'association étudie régulièrement les prix de tous les prestataires funéraires et contrôle la qualité des services proposés.

Renseignement :

Une permanence publique se tient tous les premiers mercredis du mois de 10h30 à 11h45 à la Maison des Associations à Héricourt, rue du 47^{ème} RA - Etage 2 - Porte 105.

www.crematiste-hericourt.fr
asso.crema.hericourt@gmail.com
 ou contacter l'association
 au 03.84.56.79.26 / 06.51.49.68.94.

Vestiboutique

Les bénévoles de l'antenne héricourtoise de la Croix Rouge suivent et accompagnent quotidiennement une quarantaine de familles dans la difficulté.



Ces familles sont souvent composées de femmes isolées avec enfants, de jeunes sans emploi et sans ressources et parfois de retraités dans le besoin. Toutes ces familles sont accompagnées et reçoivent une aide précieuse souvent composée de dons

alimentaires. Toutefois les bénévoles ont fait le constat dans la durée, d'une aggravation des situations et d'une augmentation des besoins et notamment en matière vestimentaire. C'est pourquoi ils ont décidé de l'ouverture d'un vestiaire social accessible

à tous sans tenir compte des revenus de chacun.

Le local de la Croix Rouge, mis à disposition par la Commune d'Héricourt et situé rue Marcel Bardot ne répondait pas aux exigences de la mise en place de ce nouveau service. Pour ce faire des travaux ont été conduits pour rénover et adapter le lieu à cette nouvelle activité.

Les responsables de la Croix Rouge d'Héricourt ont fait appel à l'entreprise d'insertion AIIIS avec l'idée d'entretenir un cercle vertueux, c'est-à-dire, aider les gens qui aident la Croix Rouge. Le budget de ces travaux de réhabilitation s'est élevé à 6 000 €, ils ont consisté en l'aménagement d'une aire pour la Vestiboutique et en la rénovation du local de stockage de la nourriture et du petit bureau administratif.

«Vendredi 04 juillet 2015, Pascal Diener, responsable de l'antenne héricourtoise de la Croix Rouge, et le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, ont inauguré la Vestiboutique, en présence de Colette Biot, directrice de la Croix Rouge départementale.

**Fernand Burkhalter a confirmé le financement de la moitié de ces travaux :
 « Il s'agit d'aider à l'amélioration d'un service rendu à la population. »**

Colette Biot a annoncé l'ouverture de nouveaux services comme par exemple l'ouverture d'un accueil des familles en difficulté avec Valérie Lejeune, Référente Famille au Centre Socioculturel Simone Signoret.



MARIAGES

CLÉMENT-DEMANGE Claude, Guy et DJÈRE Brigitte, Rose Elisabeth le	09/05/2015
JAQUES Christophe, Paul Marie et PASTOR Sonia, Antoinette Marcelle le	16/05/2015
SANCHEZ Antoine, Odilon Alain et KIEFFER Charline le	23/05/2015
CHAPUZOT Sylvain, Bernard Paul et CARRIÈRE Agnès, Danielle Michelle le	23/05/2015
RÉMY Eric, Roland Bernard et LOURY Fabienne, Marie Simone le	30/05/2015
PERRIN Mounir et BENTCHAKAL Myriam le	06/06/2015
BARREY Philippe, Paul Claude et ZIELINSKI Marie-Laure le	13/06/2015
LANG Yanis, Gérard et SCHNEBELEN Clélia, Lucie le	20/06/2015
NERLING Bruno, Reihnold et AUBRY Claude, Dominique le	20/06/2015
MOURCELY Geoffrey, Julien Jean-Pierre et PRÉVOT Amélie, Jacky Marie le	27/06/2015
NIADI Hicham et BOUÂBID Bouchra le	27/06/2015
PASQUALINI Bruno, Ignace Gilbert et TAVERNIER Ingrid, Norma Geneviève le	04/07/2015
JOLY Jimmy, Daniel José et BALLARÉ Séverine, Raymonde Paulette le	04/07/2015
PASTOR Frédéric, Yves André et DORMOIS Andrée, Bernadette le	04/07/2015
FONTES Antonio, Alain et MATOS Alexandra le	11/07/2015
LANG Philippe, Michel Emile et MADONNA Brigitte, Andrée le	11/07/2015
PATOIS Matthieu, Gérard Henri et RÉGNIER Lyse-Marie, Simone le	18/07/2015
RUMELHARD Fabien, Eric Albert Michel et CHRÉTIEN Jessica le	25/07/2015
MAZEGHRANE Ouahmed et FOIS Johanna le	25/07/2015
OBERSON Stéphane, Bruno Claude et JACK Auréline, Coralie Odile Caroline Marie-Anna le	25/07/2015
LEONARD Jonathan, Hubert André et ZEDIRA Amira le	08/08/2015
REMILLET Julien, Jean-Philippe et GRISEZ Mélodie, Jacky Sylvie le	08/08/2015
KOENIG Julien, Daniel et FAIVRE Madelyne, Jeanine Marie-Thérèse Evelyne le	08/08/2015
SÖNMEZ Songül et SORKUN Cemil le	22/08/2015
HAMBLI Houari et BOUANAKA Naoual le	29/08/2015
SIMPER Raphaël, Christian René et ROBERT Marine, Paule Rolande le	05/09/2015
ELOY Eric, Armand et BACHETTI Marie-France le	12/09/2015
JAHJAH Amina et BEN MILOUD Yacine le	12/09/2015
PIEMONTESE Saverio, Xavier Joseph et TATTU Aurélie, Marie Josiane le	19/09/2015
AMIRI Mohamed et BOURQUIN Claire, Madeleine Lucienne le	19/09/2015

NAISSANCES

OBERSON Estebane, Thierry Cyril 22/04/2015 • BOUJON Léa, Emilie 24/04/2015 • ROUXEL Lylou, Kailyah 03/05/2015 • MANCASSOLA Nathan, Sébastien Benjamin Dorian 07/05/2015 • GOUSSET Soline, Andrée Solange 09/05/2015 • CAZANOVE Lilou, Manon Isabelle 11/05/2015 • DRAGHICEVIZ LASSADE Kéry, Sylvain Antoine 12/05/2015 • KIZILKAYA Sinan, Pierre Hasan 14/05/2015 • OULAD KADDOUR Jenna, Fatima Zohra Pascale 18/05/2015 • BOUDEBZA Mohamed 22/05/2015 • PERSICO Théo, Guiseppa 24/05/2015 • HADDOU Chaquib 28/05/2015 • COIN Thimothée 29/05/2015 • LAKHDAR TYLIA 05/06/2015 • MAHI Manel 06/06/2015 • MANNHART Louane 09/06/2015 • COUR Julio, Jean-Louis Thierry 10/06/2015 • MAHI Zied 10/06/2015 • LEZGHED Yanis 14/06/2015 • JAFFRÉ Lylou 15/06/2015 • SORKUN Masal, Aybige 17/06/2015 • MICHELAT Victor, Paul Robert 22/06/2015 • BECKER Garance, Jehanne Elisabeth 02/07/2015 • STEVENOT Tom 03/07/2015 • DAHMANI Oussama 05/07/2015 • ALTAN Kerim / MONTBÉLIARD 18/07/2015 • HUOT-MARCHAND Loann, Mathieu 28/07/2015 • MEYER Elena, Sophie Carole 29/07/2015 • MAZEGHRANE Ghilas 07/08/2015 • WASNER Davin 08/08/2015 • ANTOS Léna, Sandrine Christelle 12/08/2015 • BENDIDA Célia, Aliyah 16/08/2015 • BESANÇON Noah, Okala 17/08/2015 • FOUILLET Elena, Tiffany Gaele 26/08/2015 • MENGOUCHI Kaoutar, Farah 26/08/2015 • PARIPOVIC Mila, Claudia Maggy 27/08/2015 • LEVIN Pauline, Flore Gabrielle 01/09/2015 • MÉNISSIER Luna, Marion Raphaëlle 05/09/2015 • ZEQRIRI Loena 05/09/2015 • HURTER Gabin, Augustin Jean-François 07/09/2015 • FERNANDES Thiago, Antonio Daniel 12/09/2015 • BOUDEBZA Amine 12/09/2015 • CHOUAF Nayla 13/09/2015

DÉCÈS

LIETARD Jérôme, Jacques 02/05/2015 • GRAF Daniel, Lucien 05/05/2015 • BESSE Jacqueline 07/05/2015 • ANDREY Benoit, Marcel 21/05/2015 • BUSSON Jean-Pierre 07/06/2015 • LAMBOLEZ Marie, Rose Reine 12/06/2015 • RICHARD Daniel, Fernand 17/06/2015 • ZANON Guido, Joseph 18/06/2015 • BALHAZARD Suzanne, Claire 25/06/2015 • GRENOT Denise, Marie, Madeleine 01/07/2015 • FRANÇOIS Gabrielle, Raymonde, Marie 02/07/2015 • BURKHALTER Dina 05/07/2015 • FRAICHOT Patrick, Jean Gérard 08/07/2015 • LE CANU Richard, André, François, Louis 13/07/2015 • VILLET Thierry, François 17/07/2015 • PEREY Jean-Marie, René, Gustave 17/07/2015 • PORTINE Noel, Auguste Georges 27/07/2015 • DUFLOS François, Lucien 28/07/2015 • CAFFIAU Marie-Elise, Jeanne 06/08/2015 • VAN TUE Michel, Léon 06/08/2015 • FRAUENFELDER Michel, Roger 06/08/2015 • NEYER Suzanne, Paulette 07/08/2015 • TAMPHYA Singkeo 17/08/2015 • LAMBOLEY Jeanne, Henriette 22/08/2015 • WINTREBERT Jean, Louis, Fernand, Marie 25/08/2015 • COLLILIEUX Maurice, Ernest, Louis 25/08/2015 • POSENATO Jacques, Antoine 31/08/2015 • GUILLERMIN Simone, Marthe Andrée 03/09/2015 • GENRE-TOUQUET Fernande, Marie, Louise 05/09/2015 • HAUTIER Germaine, Henriette 09/09/2015 • MONTAGNON Jean-Claude 09/09/2015 • GRUNENWALD Jeanne, Marie, Madeleine 10/09/2015 • LUCHS Désiré 16/09/2015 • MAZZACAVALLA Christian, Marcel Louis 17/09/2015

UN COUPLE EN DIAMANT

Martine Péquignot 1^{ère} Adjointe, a eu le grand plaisir d'accueillir à la Roseaie, ses parents Jacqueline et Yves Gousserey venus célébrer à Héricourt leurs noces de diamant. La cérémonie s'est déroulée en présence de Fernand Burkhalter Maire d'Héricourt accompagné de nombreux adjoints.

Jacqueline et Yves Gousserey se sont mariés le 3 septembre 1955 à Héricourt. Jacqueline Sauvadet est née à Héricourt, Yves Gousserey est originaire de Saint-Loup-sur-Semouse. Jacqueline et Yves se sont rencontrés à l'Ecole Normale de Vesoul en 1952, ils ont commencé ensemble leur carrière d'instituteur en 1955 à Héricourt. Durant toute leur carrière professionnelle ils ont été en poste dans les mêmes établissements scolaires. Après avoir débuté à Héricourt, le couple a enseigné quinze années à Lyoffans, puis a été muté à Champagny avant de revenir à Héricourt en 1979 où Yves a achevé sa carrière en 1988 et Jacqueline en 1989.

Passionnés de voyages Jacqueline et Yves se déplacent fréquemment avec leur caravane. Jacqueline est passionnée de lecture, Yves profite de son jardin et de sa serre. Depuis toujours les époux Gousserey cultivent l'art d'être en famille.



ELUS SOCIALISTES ET REPUBLICAINS

Les 6 et 13 décembre 2015 les électrices et les électeurs de la Ville et du Pays d'Héricourt sont appelés à désigner les Conseillers Régionaux qui siègeront au Conseil Régional de BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE.

Le lundi 7 septembre 2015 Marie-Guite DUFAY Présidente de la Région et candidate à la présidence de la Région BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE a choisi HERICOURT pour lancer la campagne des élections régionales. Après une visite au Lycée Aragon, elle a tenu sa première conférence de presse au Pôle périscolaire Cadet Rousselle sur le thème de l'EDUCATION. La campagne qui s'annonce permet de mettre en lumière les propositions socialistes :

- Maintien de la gratuité totale des transports scolaires,
- Modernisation des Lycées et développement

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

A Héricourt : Le Pôle énergie de Franche Comté lors des journées européennes du patrimoine a ouvert au public les portes de la Maison des énergies.

Autour du thème : Le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir.

Premier bâtiment tertiaire à énergie positive en Franche -Comté. (Géré par la région de FC.) C'est un exemple emblématique du bâtiment de demain, un modèle <vivant >d'efficacité énergétique et de qualité environnementale du bâti.

Notre ville se doit d'être exemplaire dans le domaine énergétique, pour le bien être des Héricourtois(es) et des générations futures.

des usages numériques pour tous les lycéens,
- Développement de l'apprentissage et soutiens réaffirmés aux CFA,
- Soutien au développement universitaire de proximité à Belfort-Montbéliard.
Pensez-y, cette élection concerne votre vie quotidienne. Défendons la gratuité des transports scolaires et les priorités en matière d'éducation.

Sur le plan local, le Groupe Socialiste municipal se réjouit de l'élection des 4 conseillers départementaux présentés par le PS et le PRG : Fernand Burkhalter, Martine Péquignot, Jean-Jacques Sombsthay et Marie-Claire Faivre. Avec 4 élus, les cantons d'Héricourt 1 et Héricourt 2 sont bien représentés au sein de l'Assemblée Départementale qui participe au financement de tous nos projets de développement en particulier le Terrain de Foot Synthétique, la Maison de l'En-

L'étude des économies d'énergies est permanente, et reste une de nos priorités, les factures de chauffage de nos bâtiments et de nos écoles représentent, une part importante de notre budget.

La ville d'Héricourt a déjà réalisé des efforts et des travaux de rénovation importants (Eclairages, arrosages, l'isolation de certains bâtiments etc.) en prenant en compte le développement durable, les économies d'énergies, et la qualité environnementale : en effet tous les derniers bâtiments sont aux normes BBC (bâtiment basse consommation) : Halle de cavalerie, maison des associations, le dojo, maison de l'enfant (centre multi accueil intercommunal.) La restructuration de la salle sportive Marcel Cerdan.

Le développement durable est une volonté forte de la part de la municipalité et de sa majorité,

fant, le site du Pâquis, l'extension du pôle périscolaire de Coisevaux, le futur pôle périscolaire du quartier des Chenevières...

Il faut aussi rappeler les investissements en 2015 pour la demi-pension et la rénovation thermique du Collège Pierre et Marie-Curie pour 4 millions d'euros et se réjouir de la rectification de CD 438 (à proximité du futur Super U) pour 1 million d'euros, travaux attendus depuis 25 années.

Nos engagements municipaux sont tenus : mutualisation des services, transfert des équipements à vocation intercommunale à la CCPH, soutien aux investissements industriels. Par ailleurs pour la troisième année consécutive les impôts locaux sont gelés ou en baisse pour la taxe foncière, malgré la baisse de la DGF attribuée par l'Etat.

en effet :

La ville d'Héricourt vient de boucler le chantier de rénovation du groupe scolaire Robert Ploye. Une école qui passe dorénavant à la norme BBC pour un budget total de : 252 000 euros.

Les économies de chauffage réalisées grâce à l'efficacité énergétique, technique, et écologique, de ces bâtiments seront nous l'espérons considérables pour notre ville.

Avec mes collègues de la majorité municipale nous allons continuer de faire avancer les dossiers environnementaux, sans oublier que le social fait partie intégrante de nos soucis de gestion et d'action.

DANIELLE BOURGON

ELUE EELV

De la liste "Dialoguer, Rassembler et Agir "

Opposition de gauche**GROUPE DES ELUS DU FRONT DE GAUCHE ET REPUBLICAINS**

Le 16 juillet, le Parlement a définitivement adopté, avec le soutien de la droite, la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). Les désaccords de la droite et du PS n'étaient donc que de façade. Il ne faudra pas compter demain ni sur les uns, ni sur les autres, ni sur le FN, pour défaire le pacte qu'ils ont scellé en commun.

A tout hasard, les sénateurs « républicains » de Haute-Saône se sont quand même fendus d'une lettre à tous les grands électeurs du département (dont vos représentants du Front de Gauche d'Héricourt) pour justifier leur revirement». Mais nous ne sommes pas dupes !

Il y aurait beaucoup à dire sur cette France démembrée au profit de méga-régions dessinées pour se livrer au jeu funeste de la concurrence libre et non faussée à l'échelle européenne.

Mais il faut, avant toute chose, retenir la logique sur laquelle repose ce nouveau système qui abandonne l'unité et l'indivisibilité de la République.

Au niveau local, retenons néanmoins qu'Héricourt ne sera pas obligé d'adhérer à une intercommunalité plus grande

que la CCPH du fait de l'abaissement du seuil à 15 000 habitants. Retenons également que certaines compétences seront transférées obligatoirement à la CCPH en 2020 comme l'eau et l'assainissement. Cette date est heureuse puisqu'elle est la même que le terme du contrat qui lie notre commune à VEOLIA. Souhaitons que ce transfère soit l'occasion d'unifier les réseaux d'eau et d'assainissement dans un grand service public intercommunal de l'eau !

L'Association des maires de France (AMF) a appelé à une journée d'action le 19 septembre contre la baisse des dotations budgétaires aux collectivités. De fait, d'ici à 2017, ce sont 28 Milliards d'euros qui feront défaut aux politiques publiques portées au plus près des habitants sur les territoires.

Pour sa part, le groupe Front de Gauche continuera de se mobiliser contre ces coupes claires. Car les mêmes qui à l'AMF appellent à lutter contre la baisse des dotations sont aussi les premiers à jouer du chantage à la dette pour ébranler le peuple. Nous ne sommes, pour notre part, pas dupes du fait que la saignée dans les dotations est avant tout une agression du pouvoir contre la démocratie. Héricourt et son pays ne feront pas longtemps exception. La municipalité nous vante la compensation de la baisse

de la dotation générale de fonctionnement par l'augmentation de celle de solidarité. Mais eux-mêmes savent que l'artifice ne tiendra pas longtemps. C'est la raison même de la fuite des compétences communales vers la communauté de commune. F. Burkhalter baisse les impôts locaux communaux mais augmente les impôts locaux intercommunaux. Pour le groupe Front de Gauche et républicain, il s'agit là d'un bien mauvais calcul à deux titres. D'une part, le maintien des dotations de l'état ne durera que le temps nécessaire à dupes le plus grand nombre de communes. Dès lors le gouvernement n'aura plus aucun intérêt à maintenir l'incitation. D'autre part, cela vide de ses compétences et de ses ressources notre commune.

Nous appelons au contraire l'ouverture d'un grand débat public sur la répartition des compétences communales et communautaires.

Le groupe Front de Gauche considère qu'il n'a pas reçu de mandat des électeurs pour vider la commune de ses compétences. Nous continuerons à communiquer et nous opposer en ce sens.

Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Blaise-Samuel BECKER, Sylvie DAVAL, Philippe BELMONT : élus du groupe Front de Gauche et Républicains.
hericourtpositiondegauche.wordpress.com

Opposition de droite**LES REPUBLICAINS**

Migrants : la coupe est pleine

Depuis des mois, nos dirigeants assistent impuissant ou pire organisent un déferlement migratoire qui préfigure le choc des civilisations que veulent nous imposer les tenants de la pensée unique.

Il faut arrêter d'ouvrir les portes de l'Europe et de notre pays. Nous comprenons les peurs de ces peuples persécutés, massacrés par l'Etat islamique, mais en France, à Héricourt, la misère est dans nos maisons, les citoyens qui travaillent ne s'en sortent plus, endettés et sur-endettés, le taux de chômage explose, un héricourtois sur cinq est sous le seuil de pauvreté. Des retraités qui ont travaillé toute une vie et qui aujourd'hui font les poubelles, une jeunesse sans perspective. Parlons aussi des hôpitaux, ... saturés. Une insécurité croissante comme

en témoignent encore et toujours les chiffres du comité local de sécurité (agressions, vols, feux de poubelles, dégradations des biens).

Solennellement, nous ne voulons pas chez nous de migrants, trop de problèmes communautaires, de querelles existent déjà dans notre région, en ajouter serait une lourde responsabilité historique, le peuple doit être consulté et en aucun cas la décision ne doit être prise d'autorité par des politiques qui n'ont pas été élus pour prendre une telle décision. Et c'est maintenant que nous devons dire non, demain il sera trop tard ! Notre position doit être ferme et déterminée. Nous ne sommes ni racistes, ni fascistes, ni totalitaires mais nous n'avons pas les moyens de les recevoir.

Céder au chantage des bons sentiments c'est achever notre pays, notre région et notre ville et signer la disparition à grande vitesse de notre identité déjà

bien menacée. N'êtes vous pas étonnés de constater que 90% des "réfugiés" sont des hommes ? Où sont les femmes et les enfants ? En 1940, les chemins de l'exode étaient parcourus par ces derniers tandis que les hommes étaient au front ? Ouvrons les yeux, dans le meilleur des cas, il s'agit de migrants économiques qui veulent profiter des fruits de votre travail, au pire et c'est probable, des infiltrés qui demain commettront des attentats dans toute l'Europe.

Notre groupe s'opposera fermement à tout accueil de migrants à Héricourt et vous informera immédiatement si la municipalité collabore à cette nouvelle attaque contre nos valeurs et nos concitoyens.

Groupe "Les Républicains"

Anne-Marie BOUCHE et Rémy BANET

Meeting d'Athlétisme

La Section Athlétisme des Sports Généraux
a organisé mercredi 08 Juillet 2015 son traditionnel meeting.



Stade du Mougnot : 10 000 mètres

Les épreuves ont débuté à 19h00 et malgré la chaleur estivale qui régnait encore à cette heure les athlètes venus pour l'essentiel de l'Aire Urbaine ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme. Etaient représentés à ce meeting les clubs de Chatenois, le Montbéliard Belfort Athlétique, Luxeuil Athlé, Entente Haute Alsace et le GAHS. Au programme de cette soirée, des courses de fond et de demi-fond, du sprint et plusieurs concours de lancer et de saut

Guillaume Collombet spécialiste héricourtois du 10 000 mètres s'est aligné sur 400 mètres, les conditions météorologiques ont favorisé les sprinters. Jérémy Dupont jardinier à la Ville d'Héricourt et sociétaire du Montbéliard Belfort Athlétique a remporté le 100 mètre en 11'4. Rayhan Chaouche des Sports Généraux d'Héricourt a remporté le 1000 mètres en 2'57"4.

Thierry Ernewein le président de la section d'athlétisme des Sports Généraux et Laurent Schneylin, l'en-

traîneur principal du club, ont été satisfaits de la participation et du bon déroulement des épreuves.

La soirée a été animée par Gérard Messelot qui comme de coutume a apporté avec ses commentaires avisés tous les renseignements nécessaires au public pour comprendre le degré de performance des participants.

L'entrée était gratuite et les spectateurs venus nombreux ont pu se restaurer à la buvette dans une ambiance très conviviale.

LES RENDEZ-VOUS DES SPORTS GÉNÉRAUX SECTION ATHLÉTISME :

- Samedi 03 octobre 2015 : TEST VMA – Stade du Mougnot,
- Vendredi 16 octobre 2015 : Réunion du Comité – Maison des Associations,
- Samedi 21 novembre 2015 : Assemblée générale des SGH,
- Dimanche 22 novembre 2015 : 10 kilomètres Cora (Label R) - Andelnans
- Dimanche 06 décembre 2015 : Cross du Progrès (Label R)-Lons-le-Saunier

■ DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2015 : 10 KILOMÈTRES D'HÉRICOURT

SPORTS GÉNÉRAUX HERICOURT
Section Athlétisme
Monsieur Thierry ERNEWEIN
14 RUE DE LA SEME DB
70400 HERICOURT
Tél.: 03 84 46 39 40
E-mail : sghathle@wanadoo.fr

H2R – Randonnée VTT

Le club Héricourt 2 Roues a organisé dimanche 13 septembre 2015 une randonnée VTT ouverte à tous les publics et notamment aux familles.

Au programme de cette journée sportive étaient proposés trois circuits. Le départ et l'arrivée des trois circuits ont eu lieu sur le parking de l'entreprise Caréco à Brévilliers sur la zone artisana-

nale de la Preusse. En premier choix, un parcours de 11 kilomètres, familial sans grande difficulté avec un ravitaillement, en second choix un parcours de 25 kilomètres pour les sportifs régu-

liers avec quelques difficultés et deux ravitaillements. Le troisième choix, un parcours de 38 kilomètres pour des vttistes confirmés, avec d'importantes difficultés et comportant un dénivelé de 850 mètres avec deux ravitaillements.

Les ravitaillements ont été organisés et préparés par Marie-Claude Lewandowski, maman de Julien Lewandowski, président du club H2R.

Cette quinzième édition, malgré une météo assez maussade a connu le succès avec plus de 150 inscrits.

Renseignement :

www.hericourt2roues.fr
julienvtt@yahoo.fr



Forum des Associations

Samedi 5 septembre 2015 a eu lieu, à la Cavalerie, le quinzième Forum des Associations de la ville d'Héricourt.

Rendez-vous très prisé de la vie associative de notre cité, cette manifestation, organisée par l'Office Municipal

des sports avec le soutien de la Commune, offre aux habitants la possibilité de découvrir toutes les activités spor-

tives et culturelles qu'il est possible de pratiquer à Héricourt.

Cette année plus de cinquante associations ont participé à cette fête du monde associatif qui a été animée par Lionel Wittig, responsable du service des sports de la ville d'Héricourt. Comme il est de tradition, de nombreuses démonstrations ont été données au public, judo, karaté, basket, roller, pêche...

Les inscriptions en cette période de rentrée scolaire ont été nombreuses et c'est pourquoi Chantal Grisier adjointe au Sport ainsi que les dirigeants de l'ensemble des associations se sont réjouis de l'engouement suscité par cette quinzième édition du forum des associations.



Le Maire, Fernand Burkhalter, a félicité et remercié chaleureusement tous les acteurs de ce Forum. Il a rappelé la place que tenait la vie associative dans notre ville et a souligné l'importance du sport dans notre vie pour notre sante mais aussi et surtout pour les valeurs qu'il permet de transmettre à notre jeunesse : courage, respect et persévérance.

SGH : une nouvelle équipe à la tête du foot héricourtois

Mourad Boudebza, directeur commercial de l'hypermarché Leclerc, est devenu dimanche 12 juillet 2014, Président de la Section Football des Sports Généraux.



Gérard Claude et Mourad Boudebza

Gérard Claude, démissionnaire du poste, occupait cette fonction depuis 2010, des problèmes de santé et un peu de lassitude ont motivé sa décision. Figure très connue à Héricourt, Gérard Claude a signé sa première licence aux Sports Généraux en 1958. Entraîneur-joueur dans les années 1970 à Héricourt, il a connu par la suite d'autres ex-

périences footballistiques en entraînant les clubs de Bart, Belfort et Voujeaucourt. Membre depuis plus de 30 années du Comité Directeur du district de la Haute-Saône, Gérard Claude a beaucoup travaillé à la cause du football. Reconnu et apprécié pour ses qualités, Gérard Claude, s'est beaucoup impliqué dans la vie sportive de notre Cité. La Ville d'Héricourt le remercie pour son dévouement et son engagement pour le sport et notamment auprès de la jeunesse.

Mourad Boudebza a fait le choix de s'investir dans la cause du football héricourtois et a été désigné par ses pairs à la présidence du club. Le nouveau président souhaite fédérer autour de son programme, il veut un club où les jeunes ne sont pas

isolés des seniors, un club ouvert à toutes et à tous. Mourad Boudebza entend établir une charte en complément du règlement intérieur où l'accent sera principalement mis sur le comportement. Il espère par ailleurs davantage d'investissement de la part des parents et pour ce faire il a donné un siège au sein du comité directeur à un représentant des parents pour établir un dialogue régulier et continu. Déjà, une équipe C a été créée à la demande de plus de quarante seniors et la grande nouveauté a été le lancement d'une équipe féminine à la rentrée.

La Ville d'Héricourt souhaite bonne chance à Mourad Boudebza dans ses nouvelles fonctions.



**Président : Mourad Boudebza,
Secrétaire : Jérôme Codol,
Trésorier : Jahouad Mahi,
Secrétaires adjoints : Hugo Bailly, Abdelmagid Amghar,**

**Budget prévisionnel 2015 - 2016 : 46 190 €
(dont 16 100 € subvention de la Commune d'Héricourt
et 2 500 € de la CCPH)**

Le club compte actuellement 240 licenciés.



Yves et Claudine Freund décorés de la Médaille de la Ville

Yves Freund est né à Héricourt en 1953. Ses ascendants paternels et maternels, sont tous issus d'anciennes familles héricourtoises.

Son Grand-père paternel, Julien Freund, fonda en 1921 l'enseigne « Au Bon Meuble ». Cet enseigne a connu un grand succès tout au long de son existence.

Les aïeux d'Yves Freund ont occupé une place importante dans la vie de notre Cité. La médaille qui a été remise à Yves Freund, est une manière de les honorer tous, et de les remercier pour ce qu'ils ont fait pour Héricourt.

En 1975, Yves Freund épousa Claudine Zanchi. Deux enfants naquirent de cette union : Arnaud et Yannick. Agé de 8 ans, Yves Freund entra à l'école de musique où il apprit le solfège et la clarinette. A l'âge de 12 ans, il fut incorporé dans les rangs de l'orchestre d'harmonie où il compte aujourd'hui près de cinquante années de présence. Il a su transmettre sa passion de la musique à ses enfants. Arnaud, l'aîné est professeur de clarinette et de solfège à l'École de Musique d'Héricourt, Yannick, le cadet enseigne le cor, il est directeur de l'orchestre d'harmonie de Maiche.

Après avoir travaillé deux années



Yves Freund Décoré de la Médaille de la Ville

comme technicien au Laboratoire Gay de Belfort, Yves Freund rejoint en 1976 l'entreprise familiale.

Il adhéra à l'association des commerçants de la ville d'Héricourt alors présidée par Monsieur Deparis. Yves Freund en devint le secrétaire. Il occupa cette fonction une vingtaine d'an-

nées. Sous sa férule l'association des commerçants travailla d'arrache-pied à dynamiser la vie commerciale de notre cité. Aujourd'hui, Yves Freund jouit d'une retraite bien méritée. Passionné de musique, il soutient ses enfants et participe activement à la vie de l'orchestre d'harmonie d'Héricourt.

Héricourt fête son patrimoine

Héricourt a fêté, les 19 et 20 septembre 2015, la trente-deuxième édition des journées européennes du Patrimoine.

Les habitants du Pays d'Héricourt ont profité de ces deux journées pour découvrir ou redécouvrir les lieux et les bâtiments qui font l'attrait et le caractère de leur territoire. La richesse du patrimoine architectural communal et intercommunal du Pays d'Héricourt avec la Fort de Mont-Vaudois, la Tour du Château, le Musée Minal, les églises

et les temples a permis aux habitants de varier et multiplier les plaisirs de la découverte ou de la redécouverte.

Au Fort du Mont-Vaudois les visiteurs ont pu prendre l'exacte mesure des actions de sauvegarde entreprises par l'association des amis du Fort du Mont Vaudois et soutenues par la Commune d'Héricourt, la CCPH, le Dépar-

tement de la Haute-Saône et la Région Franche-Comté. A l'Eglise Saint Christophe d'Héricourt, les visiteurs auront pu remarquer les travaux de rénovation qui ont été conduits à la sacristie où l'isolation et les peintures ont été reprises et observer aussi le remplacement des zingueries de la façade d'entrée.



Fête du Château d'Héricourt

La huitième fête du Château organisée par l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt (HPH) s'est déroulée samedi 12 et dimanche 13 septembre 2015.



Au pied du donjon de l'ancien Château, des hommes costumés et des artisans d'art ont fait revivre les lieux à l'époque médiévale pour le plus grand plaisir du public venu très nombreux.

Les mercenaires de la compagnie « Excalibur » ont proposé des démonstrations de combats tout en apportant des explications pédagogiques. Différents ateliers ont permis de découvrir l'alimentation, le travail textile, le tournage du bois et la cordonnerie au Moyen-Age.

L'association « Les Archers du Roi » ont proposé des démonstrations de tir à l'arc et le public a pu s'initier au maniement des armes anciennes.

Le spectacle offert à trois reprises par les cinquante oies et le chien de la compagnie Dog Trainer a ravi les enfants et les adultes. Les artistes de l'association héricourtoises « Scén'Art » ont présenté leur tout nouveau spectacle. La compagnie « Des Chouettes du Cœur » a proposé des démonstrations de fauconnerie, des faucons, des chouettes ont évolué entre les murs du château et parfois se sont posées sur les têtes du public...

En soirée, la mise en lumière des murs de la Tour du Château grâce aux talents de Gérard Pascal a sublimé le site.

Au Musée Minal étaient proposées deux expositions, l'une présentée par l'amicale Philatélique d'Héricourt qui avait pour thème la chevalerie, l'autre par Pierre Tison qui dévoilait une très belle collection de maquettes de châteaux médiévaux. Au rez-de-chaussée de la Tour du Château le club de marqueterie du centre socioculturel Simone Signoret présentait les réalisations de l'année et notamment l'œuvre de Francis Ghilardini qui lui a permis d'obtenir le titre de meilleur ouvrier de France dans la spécialité marqueterie.



Agenda des manifestations musicales programmées jusqu'en juin 2016

■ **Mercredi 4 novembre – 20h00**

Salle Jean Robein

Ensemble de percussions AireUpercu

Entrée gratuite

■ **Mercredi 11 novembre – 16h00**

Salle Jean Robein

L'histoire du piano – volet 1

Ouvert à tout public – entrée gratuite

■ **Samedi 5 décembre –**

Maison de retraite de Béthanie – 17h00

Audition de Noël de l'Atelier Jazz de notre Ecole de Musique.

■ **Samedi 5 décembre – 20h30**

Eglise Saint-Christophe

Concert de la chorale A'Chor accompagnée par un ensemble de cuivres de l'Ecole de Musique

Entrée libre

■ **Samedi 12 décembre – 17h00**

Salle Jean Robein

Concert de la classe de flûte traversière

de l'Ecole de Musique

Entrée gratuite

■ **Samedi 19 décembre – 20h30**

La Cavalerie

Concert d'hiver de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt

Entrée libre

■ **Samedi 6 février 2016 – 20h00**

Salle Jean Robein

Concert des jeunes solistes de l'Ecole de Musique

Entrée gratuite

■ **Vendredi 12 février 2016 – 20h30**

La Cavalerie

Concert de l'orchestre symphonique

Victor Hugo – Franche-Comté

Prix des entrées :

voir tarifs saison musicale MPH

■ **Samedi 5 mars 2016 – 20h00**

Salle Jean Robein

Concert des classes de flûte traversière

de Belfort et Héricourt

Entrée gratuite

■ **Samedi 19 mars – 20h30**

Salle Jean Robein

Concert des professeurs de l'Ecole de Musique

Entrée gratuite

■ **Dimanche 24 avril 2016**

la Cavalerie – horaires à préciser

Concert de l'Ensemble de Trombones de Franche-Comté.

Entrée gratuite

■ **Samedi 7 mai 2016 – 20h30**

La Cavalerie

Concert de printemps de l'Orchestre d'harmonie

à coulisse grâce à la participation d'un soliste

international : Nicolas Moutier et l'Ensemble de

Trombones de Franche-Comté.

Entrée libre

■ **Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 mai**

2016 – Spectacles de Choreia

■ **Samedi 18 juin 2016 – La Cavalerie**

horaires à préciser

Concert de l'Orchestre d'Harmonie dans le cadre

de la Fête de la Musique avec la participation de

237 enfants des écoles primaires.

Concours 2015 des maisons fleuries

La remise des prix pour le concours 2015 des maison fleuries a eu lieu le vendredi 10 juillet 2015.

Le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter et Danielle Bourgon, Adjointe à l'Environnement, entourés de leurs collègues conseillers municipaux, ont accueilli à la Roseraie, les habitants d'Héricourt qui se sont distingués au concours communal des maisons fleuries.

Le Maire a félicité et remercié l'ensemble des récipiendaires pour leur contribution à l'attractivité de notre Ville. Danielle Bourgon a profité de l'occasion pour souligner le travail des agents du service environnement qui entretiennent et embellissent au quotidien nos espaces publics et nos rues. Aussi Danielle Bourgon a rappelé avec satisfaction la suppression totale des

pesticides par les services communaux dans le traitement des espaces publics

et ceci sans attendre la date butoir fixée par la loi à 2020.



PALMARÈS ÉDITION 2015 :

■ **Catégorie 1 « Maison avec jardin très visible de la rue » :**

Edwige Didier, Marie-José Faivre, Marie-Vivienne Robert, Eugène Dreyer, Monique Faye, Marguerite Robinault, Jean-Marie Antoine, Jean-Claude Langlais

■ **Catégorie 2 « Décor floral installé en bordure de la voie publique » :**

Louise Halm, Marc Carenini, Marc Trappler.

■ **Catégorie 3 « Balcons et terrasses » :**

Liliane et Marcel Lanfumey, Radmila Dopudia, Christiane Jeannel, Martine Nouradian, Mady et Michel Thiébaud.

■ **Catégorie 4 « Fenêtres ou murs » :**

Paulette Spiess, Jimmy Joly, Marie-Antoinette Roy, Elisabeth Lacroix, Claudine Rougerie, Ginette Csurda.

Mandrevillars restaure son patrimoine

La Chapelle de Mandrevillars a été construite en 1858 à l'initiative et au frais de la Commune qui était dirigée par Jean-Baptiste Thevenot.



Jean-Jacques Sombsthay Maire de Mandrevillars

Faisant partie de la Paroisse de Chagey, la Chapelle était desservie par un vicaire établi à Chagey, plus tard elle le fut par le curé de la Paroisse.

Jusqu'alors la chapelle de Mandrevillars n'avait connu que des travaux extérieurs d'entretien et de rénovation, à l'initiative de la Commune propriétaire de l'édifice. Très récemment le conseil économique de la Paroisse, l'équipe d'animation pastorale ont décidé avec l'accord du diocèse d'effectuer des travaux de rénovation intérieure. L'ensemble de l'intérieur de l'édifice a été restauré. La plâtrerie a été dégringolée et refaite avant la pose de l'enduit et la peinture des murs. La décoration a été remise à l'état originel. L'autel actuel a été remis à sa place dans une chapelle latérale. Les boiseries ont été restaurées. Le chemin de croix et les toiles ont été remis à neuf. La Commune de Mandrevillars a pris à sa charge la totalité des travaux concernant l'électricité.

Le clocher de la chapelle est en cours de rénovation et les travaux devraient être achevés à Noël.

Le montant des travaux s'élève à 70 000 €, le financement est assuré pour partie par un versement de la réserve parlementaire du Député de la Haute-Saône, Jean-Michel Villau-mé, d'un soutien de la commune et par l'autofinancement de la Paroisse.



L'atelier Roland Nonnote de Besançon a été retenu pour la réalisation des travaux d'intérieur.

Bernard Thevenot, arrière-arrière-petit fils du maire à l'origine de la construction de la chapelle a été chargé du suivi des travaux.

Le bâtiment est fort apprécié pour son acoustique, plus de cent personnes peuvent être accueillies. Régulièrement des concerts sont organisés en son sein.

Champey : Inauguration de la salle de la Grande Fontaine

Vendredi 19 septembre 2015, la nouvelle salle polyvalente « la Grande Fontaine » a été inaugurée.

Jean Valley, Maire du Village a présidé cette inauguration en présence de Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ainsi que de nombreux élus dont notamment, Jean-Michel Villaumé Député de la Haute-Saône, Yves Krattinger Président du Conseil Départemental de la Haute-Saône et Madame Marie-Françoise Lecaillon Préfète de la Haute-Saône.

La construction de cette nouvelle salle a été programmée suite à l'incendie du 29 mai 2012 qui avait entièrement ravagé l'ancienne salle « Clair de Lune ».

Les travaux ont commencé au mois d'août 2013 et se sont terminés à la fin du mois de novembre 2014.

Les Conseillers Municipaux de Champey ont choisi d'implanter cette nouvelle salle au terminus de l'impasse des Bichenets. En effet, la Commune disposait en ce lieu, d'un terrain qui offrait la



possibilité de construire une salle plus importante que la précédente.

A proximité immédiate du stade de football, la nouvelle salle polyvalente s'est vu adjoindre dès sa conception, une partie arrière distincte, destinée à abriter des vestiaires pour les footballeurs. Ce bâtiment comprend trois vestiaires avec douches, pour les joueurs et les arbitres, ainsi que des locaux de rangement.

La nouvelle salle polyvalente compte une surface de 300 m² soit 90 m² de plus que l'ancienne salle. Cette surface se distribue entre plusieurs salles, une salle principale, une salle de 50 m² réservée à la vie associative, une cuisine entièrement équipée, des vestiaires et des remises pour le rangement.

Le chauffage de ce nouvel édifice est assuré par la chaufferie bois de Champey qui a été mise en service au mois d'octobre 2010.



Plan de Financement :

DEPENSES		RECETTES	
		Indemnisation Assurance	409 304 €
		ETAT (DETR)	233 946 €
Voiries, réseaux	120 000 €	Réserve Parlementaire J.P Michel	10 000 €
Construction	935 600 €	CG 70	96 750 €
Etudes	114 680 €	ADEME extension réseau chaleur	30 000 €
Mobilier	21 000 €	Fédération Football Amateur	20 000 €
Imprévus	8 720 €	Emprunt	400 000 €
COÛT TOTAL	1 200 000 €	TOTAL	1 200 000 €

Echenans-sous Mont-Vaudois : rénovation du Temple

Cet été, le temple d'Echenans-sous-Mont-Vaudois a fait l'objet de soins très attentifs.



Endommagé par une importante fissure qui constituait un risque majeur pour l'ensemble de sa structure, le temple avait grand besoin de travaux pour le préserver. Par ailleurs, une clef de voute formant le linteau d'une fenêtre était en fort mauvais état et nécessitait elle aussi la plus grande attention. La Commune d'Echenans et l'Association de France ont pris la mesure du problème et ont décidé après plusieurs réunions de travail de la réfection du temple

Afin de commencer ces travaux de rénovation, des bénévoles, des membres du conseil municipal, accompagnés de Frédéric Demet (administrateur du conseil presbytéral de l'Association Culturelle de l'Eglise Protestante unie) ont préparé le terrain en procédant au nettoyage du clocher.

Les travaux de rénovation ont commencé au début du mois de juillet et se sont terminés au début du mois de septembre. L'entreprise de maçonnerie Nevissas a rénové la clef de voute, résorbé la fissure et restauré les deux façades détériorées. L'entreprise de menuiserie Rigoulot s'est chargée de la réfection des abats sons et l'entreprise FES Courtage du solin du clocher. Avec le Comité Culture et Loisirs, les dons à la Fondation du Patrimoine et l'association «Le club du Mont-vaudois» les habitants d'Echenans-sous-Mont-Vaudois soucieux de la préservation de leur patrimoine ont participé à hauteur de 3300 € au financement de ces importants travaux.

LE COÛT TOTAL DE CES TRAVAUX S'EST ÉLEVÉ À 44 400 € TTC DONT :

- Clef de voute, fissure : 4 080 € TTC
- Façades : 26 274 €
- Abats sons du clocher : 7 411 € TTC
- Solin du clocher : 2 268 € TTC
- Imprévus : 4 366,99 € TTC

FINANCEMENT DES TRAVAUX :

- ETAT (dotation Equipement des Territoires Ruraux) 25 % : 9 250 € HT
- Région Franche-Comté 25 % : 9 250 € HT
- Département de la Haute-Saône (patrimoine rural non protégé) 25 % : 9 250 € HT
- Fondation du Patrimoine 5,4 % : 2 000 € HT
- Commune d'Echenans-sous-Mont-Vaudois 19,6 % : 7 250 € HT
- Total Travaux : 37 000 € HT soit 44 400 TTC

Chagey : Tournoi de Football

Deux cents footballeurs se sont retrouvés de bon matin, dimanche 28 juin 2015, au stade Etienne Mattler de Chagey.



Ils ont participé toute la journée au traditionnel tournoi annuel organisé par l'Entente Sportive Haute Lizaine.

Avant de commencer, tous ont observé une minute de silence, en mémoire de leurs dirigeants disparus : Guy Girods (2006), Jacky Girods (2014) et Christian Fleurot (2015).

Pas de résultats à rapporter puisque toutes et tous ont joué pour s'amuser dans une ambiance très festive.

Chagey : un nouveau cabinet infirmier



Magali Dorin et Charline Bletzacker toutes deux infirmières libérales se sont associées et ont créé à Chagey un cabinet infirmier.

Le nouveau cabinet infirmier est installé au 47 ter Grande Rue en direction du village de Chenebier

Contact :

07.70.48.96.53 ou 07.71.26.07.31.

Permanences tous les jours au cabinet de 11 h 30 à 12 h 30,

Visite à domicile à partir de 6 h 30.

Charline Bletzacker et Magali Dorin

Chagey : Travaux de voirie

La Commune de Chagey a réalisé cet été, dans le courant du mois de juillet, des travaux d'entretien et de rénovation de sa voirie.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise STPI de Ronchamp.

Rue des étangs, les rives de la chaussée ont été retouchées à la niveleuse. Le profil de la chaussée après avoir été refait a été recouvert d'un enduit au bi-

tume fluxé. Rue des Coupes, la chaussée a été réparée en divers endroits.

Durant deux journées la Société STPI a procédé à des réparations localisées de la chaussée sur l'ensemble du territoire de la Commune.



Rue des Etangs

DÉPENSES TRAVAUX DE VOIRIE À CHAGEY

Rue des Etangs :	12 157,50 € HT
Rue des Coupes :	3 000,00 € HT
Diverses Voies :	6 000,00 € HT
Total :	21 157,50 € HT



Trémoins : le lotissement de la Fée

La construction du lotissement de la Fée à Trémoins est terminée. La livraison des trois derniers logements collectifs est venue clore ce programme de neuf habitations.



Réalisé en partenariat entre la Commune de Trémoins et Habitat 70, cette nouvelle réalisation clôt le programme engagé en 2010.

La remise des clés aux nouveaux locataires a eu lieu vendredi 17 juillet 2015 en présence de Grégoire Gille, Maire de Trémoins et de David Clémencier, Directeur Territorial Nord d'Habitat 70.

La construction est de type Bâtiment Basse Consommation (BBC) elle est composée de deux T3 et d'un T2. Les trois logements disposent chacun d'espaces privatifs

clos avec une terrasse de 10 m² pour les T3 et d'un balcon pour le T2.

Des chaudières individuelles à condensation, au gaz propane assurent le chauffage au sol ainsi que la production d'eau chaude sanitaire.

Chaque logement dispose d'un garage et d'une place de stationnement. Un espace vert collectif clos de deux ares est accessible à l'ensemble des habitants de la résidence.

Lors de l'accueil des nouveaux habitants le Maire, Grégoire Gille a dit : « notre village compte 160 logements et parmi eux 15 % sont locatifs. Si les petits villages ne sont pas éligibles à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) Il est primordial qu'ils se dotent d'un parc locatif significatif, car cela permet de conserver de la jeunesse et du dynamisme à nos territoires. Une partie de la réponse à cette question passe très certainement par le développement d'un parc de logements à caractère social. »

LE LOTISSEMENT DE LA FÉE : NEUF LOGEMENTS

T2 : 60m² pour un loyer de 364 €

T3 : 70m² pour un loyer de 417 €

Coût total de la construction : 470 000 € TTC

TRÉMOINS COMPTE UN PARC LOCATIF REPARTI COMME SUIT :

9 logements Habitat 70,

2 logements communaux

14 logements privés dont 4 situés à la Cure.



Coisevaux : Mise aux normes PMR de la Mairie

Un important chantier est actuellement conduit en Mairie de Coisevaux. Il s'agit d'un programme de travaux dédié à la mise aux normes du bâtiment communal pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR).



Ces travaux consistent au déménagement du premier étage au rez-de-chaussée, de la salle du Conseil Municipal (44 m²), du bureau du Maire, du secrétariat, de l'accueil et des sanitaires.

Ce réaménagement requiert une mise à niveau de l'ensemble de la surface au sol, l'abattage de plusieurs cloisons, la création de nouveaux sanitaires adaptés, une nouvelle porte d'entrée et l'aménagement d'une rampe d'accès à l'extérieur.

L'étude et la maîtrise d'œuvre ont été confiées à l'architecte Philippe Sautereau. Sept entreprises du cru se sont vu attribuer les différents lots du chantier. Ces travaux représentent un investissement de 70 000 € HT. Le financement est assuré à 75 % par le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et le Conseil Départemental de la Haute-Saône.

Chenebier : « Cœur de Village »

L'opération « Cœur de village » a été lancée à Chenebier pour améliorer et embellir le centre du bourg.

La première tranche a consisté en la sécurisation du carrefour CD16. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas, et ont été terminés au mois de décembre 2014. Ces travaux ont consisté en l'implantation de feux intelligents, de pose de trottoirs. Deux quais de bus ont été aménagés afin de protéger les arrivées et les départs des collégiens et les lycéens. A proximité du carrefour CD16, un parking a été construit et un passage piétons créé. Les espaces environnants ont été ornés par des plantations paysagères. Le carrefour qui concerne le croisement de la rue d'Éto-bon et la Grande Rue a lui aussi été modifié et aménagé. Le coût de cette opération s'est élevé à 287 073,60 €.



Carrefour CD 16 - Face à la direction de Chatebier



FINANCEMENT :

Commune de Chenebier : 158 358, 30 €

ETAT (DETR) : 44 800 €

Conseil Départemental de la Haute-Saône : 31 742 €

Récupération TVA : 34 700 €

CCPH : 9473 €

Amendes de police : 4 000 €

Fonds Parlementaire Yves Krattinger Sénateur Haute-Saône : 4 000 €

Chœur Choreia : Boulevard du Swing



Après le grand succès obtenu auprès du public avec « Chapeau » Le chœur Choreia prépare un nouveau spectacle intitulé « Boulevard du Swing ». Il s'agira d'une comédie musicale, construite sur des standards du jazz, arrangés pour chœur à voix mixtes et orchestre de jazz par Thierry Lalo. Thierry Lalo compte parmi les plus grands spécialistes français du Jazz vocal. Les participants du chœur Choreia auront la chance de travailler avec lui et sous sa direction à l'occasion de deux masters class.

Comme lors du spectacle « Chapeau » les enfants bénéficieront de conseils à la mise en scène d'Anne Marie Gros, comédienne, danseuse et chorégraphe de Maud Morillon, metteuse en scène et de Claudine Rosinek, professeure de danse qui chorégraphiera certaines chansons.

Ce nouveau spectacle sera donné les 20, 21 et 22 mai 2016 à la Cavalerie avec en première partie « L'Atelier Chansons Burlesques » qui proposera son nouveau spectacle « Polars ».

Renseignement :

Ecole de Musique – 2 rue du 47^{ème} RA – 70400 Héricourt.
Tél. : 03.84.56.73.02
Courriel : ecole.musique.hericrourt@wanadoo.fr

Concert d'Hiver :

« c'est parti pour Broadway »

Dans le cadre de son traditionnel Concert d'Hiver, l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt qui aura lieu le samedi 19 décembre 2015 à 20h30 à la Cavalerie vous emmènera, en compagnie de leurs trois solistes, Claudine Bunod, Francine André toutes deux professeures de chant au Conservatoire de Montbéliard et Véronika Dupont, pianiste accompagnatrice à l'école de musique d'Héricourt, en voyage à Broadway.

De Gershwin (Rhapsodie in Blue, un Américain à Paris ...) à Bernstein (West Side Story...) en passant par Hello Dolly... Venez écouter, découvrir ou redécouvrir les grands airs des comédies musicales qui ont fait la renommée et le succès de ce quartier mythique de New-York.

Renseignement :

Ecole de Musique – 2 rue du 47^{ème} RA – 70400 Héricourt.
Tél. : 03.84.56.73.02
Courriel : ecole.musique.hericrourt@wanadoo.fr

Héricourt

Animation 

Tour du Château / Musée Minal

19^{ème} FÊTE DE SAINT-NICOLAS

Animations commerciales
Artisanat
Restauration
Concerts
Expositions

Avec la participation de
l'Association des Commerçants d'Héricourt

Programme complet : www.hericrourt.com

Du Mercredi 02 décembre au Dimanche 06 Décembre 2015

Renseignements au 03 84 46 10 88

Héricourt

culture 

Musée Minal

COULEURS D'ICI

Salon des peintres locaux



Ouvert tous les jours
de 14h à 18h

Vernissage
Vendredi 4 décembre 2015
à 18h00

Du 5 au 13 décembre 2015

■ Musée Minal